

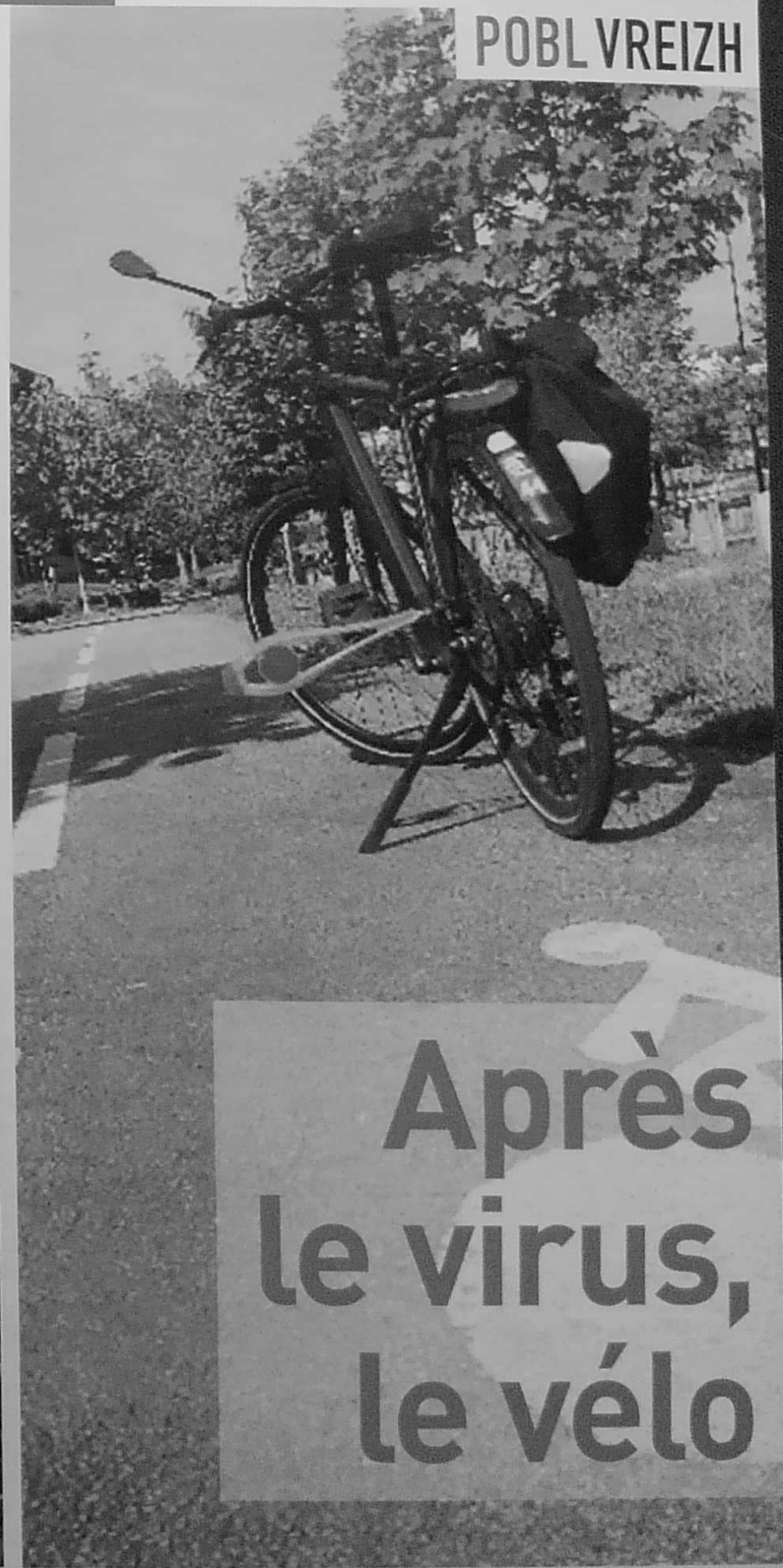
Aujourd'hui, être libre, c'est être informé

LE PEUPLE BRETON

POBL VREIZH



Foncier.
Stop au
gaspillage



Après
le virus,
le vélo

Demain, le fédéralisme !

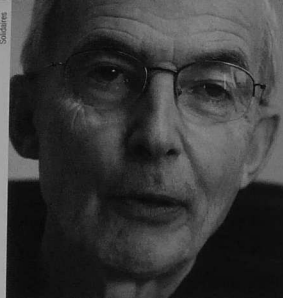
JUIN | MEZHEVEN 2020

N° 677 | 5,00 €

B 92009 - 677 - F - 5,00 €



3 789200 905007 06770



Serge Le Quéau
militant de l'Union syndicale Solidaires de Bretagne

La démocratie face au lobby agroalimentaire

« Le problème n'est pas l'existence d'un fort secteur agroalimentaire en Bretagne, mais bien le fait que le pouvoir de ceux qui s'en estiment les représentants est opaque. Quelle proportion de nos concitoyens connaît l'Institut de Locarn, ce « think tank de prospective économique » résolument productiviste auquel Jean-Yves Le Drian a ancré la gauche bretonne, sans débat public, à partir de 2007 ? Combien savent le secret que partagent, depuis de longues années, la présidence du conseil régional, les responsables de la presse quotidienne régionale, les responsables des principaux partis politiques, de droite comme de gauche, les services administratifs de l'État ? Le voici : tous craignent de se fâcher avec ceux qui se présentent comme les seuls vrais représentants de l'agriculture bretonne, voire de la Bretagne elle-même !

« Quelque chose est en train de bouger » Avec un collectif de militants, chercheurs, journalistes et élus, nous avons récemment créé un comité de soutien à Inès Léraud, co-auteur d'une BD qui traite des algues vertes. Cette journaliste a été l'objet de multiples pressions et même d'une plainte déposée par l'un des principaux lobbyistes du secteur agroalimentaire breton. Ces manœuvres sont destinées à étouffer son travail et à décourager des journalistes qui voudraient suivre son exemple. Après la publication de notre tribune dans *Liberation*, nous avons reçu des milliers de courriers de soutien de citoyens bretons qui se déclarent solidaires !

« Quelque chose est en train de bouger » Quelque chose est en train de bouger profondément en Bretagne. Nos concitoyens veulent être informés et non plus infantilisés. Le modèle agricole breton n'est pas soutenable, ni écologiquement, ni socialement, ni sur le plan sanitaire. De nombreux paysans et artisans essaient depuis des décennies de développer des méthodes viables d'élevage, de culture, de stockage, de transformation, de distribution... Tous ceux qui disent et écrivent qu'on doit accélérer le changement de modèle ne doivent plus être considérés comme des « traîtres à la Bretagne ».

Nous devons discuter calmement et rationnellement de tous les domaines impliqués par cette révolution inéluctable. C'est ainsi qu'on préparera un avenir collectif meilleur en Bretagne. Pour tous. ■

Depuis des décennies, les représentants les plus puissants du secteur occupent une position hégémonique qui conduit à des situations scandaleuses : intimidations, menaces, omerta. Une anecdote peut illustrer cet état de fait. En juin 2013, un nouveau préfet de région arrive à Rennes. Pierrick Massiot, alors président de la Région, regrette, lors d'une réunion à laquelle je participe, qu'il n'ait pas encore pu le rencontrer. Présent à cette même réunion, l'un des principaux leaders du lobby agricole breton lui rétorque, avec un grand sourire, qu'il l'avait pour sa part déjà rencontré, trois jours plus tôt.

Être témoin de cette scène m'a éclairé davantage que de longs discours. En arrivant en Bretagne, les préfets respectent la présence de la véritable hiérarchie : le pouvoir le plus important, c'est celui, presque invisible, des puissances économiques du secteur agroalimentaire.

Depuis le milieu des années 1970, j'ai vu des pressions inacceptables exercées sur des militants syndicaux qui défendent la santé des salariés. J'ai vu des journalistes bloqués par leur hiérarchie quand ils veulent publier une information sur la façon dont un scandale sanitaire a été étouffé. J'ai vu des scientifiques courageux, venus partager leurs inquiétudes au sujet des nanoparticules, être publiquement insultés et accusés de vouloir « casser l'agriculture bretonne », et même être menacés de plainte auprès de leur tutelle. Et cela dans l'enceinte du conseil économique, social et environnemental de Bretagne ! J'ai vu des pressions sur des inspecteurs du travail, sur des médecins de la Sécurité sociale, sur des agents des services administratifs de l'État chargés de protéger les consommateurs, etc.

Des victimes insignifiantes

Syndicaliste, j'ai participé à la défense de salariés de Triskalia victimes d'une exposition à des produits très toxiques. Certains sont morts de cancers. D'autres souffrent de troubles très invalidants : respiratoires, cutanés, neurologiques, etc. Au cours du difficile chemin judiciaire, nous n'avons rencontré que des obstacles et des interlocuteurs apeurés qui souffraient de ne pas pouvoir faire leur métier correctement. Il y a un mot pour cela : l'omerta.

Au final, les tribunaux ont donné raison à notre obstination. Mais aujourd'hui, douze ans après les faits, le collectif de défense des victimes de pesti-

1. Il est toujours possible de signer la pétition de soutien sur le site Cyberacteurs.org (mot-clé Léraud, sans accent)

édito

L'espace influence indéniablement nos façons de vivre, d'habiter quelque part. Quiconque s'est déjà rendu en Amérique mesure à quel point l'Europe est un continent de Illiniptiens. Au sein même de l'Europe, cette distinction existe : les Pays-Bas ou l'Allemagne, aux populations importantes sur un territoire relativement petit, n'aménagent pas l'espace comme la France, où seule la ville de Paris est très densément peuplée (avec 20 000 habitants au km²). La Bretagne est également un grand pays, mais elle dispose d'un réseau de villes moyennes faisant que, bon an mal an, la répartition de la population est plus homogène et la société plus égalitaire. Cela ne nous empêche pas (au contraire) de gaspiller le foncier, car « il y a de la place ». La métropolisation accélérée encore ce déséquilibre.

La crise sanitaire que nous vivons nous offre beaucoup de leçons, si tant est que nous voulions y prendre garde. D'abord, énormément de gens se sont rendu compte que vivre dans une grande ville ne leur convenait pas forcément... surtout quand ils habitent des lieux exigus et qu'ils doivent rester enfermés ! Les lieux denses ont aussi été les plus touchés par le coronavirus. Logique. Ce déconfinement est vécu comme une bouffée d'air. Nous voulons respirer ! Toute la réflexion sur « l'urbanisme tactique » (comprenez l'usage de

la voirie) en témoigne aussi.

Ce besoin de desserrer le carcan doit aussi se traduire en matière institutionnelle. D'où la campagne de l'UDB sur le fédéralisme. L'erreur serait en effet de réduire le rôle de la centralisation en ciblant « la bureaucratie » ou « l'administration », autrement dit, dans l'imaginaire collectif, « les fonctionnaires ». Car c'est bien un problème de commandement, donc de politique. Ce sont les choix politiques qui expliquent la hiérarchie, le système pyramidal et sa bureaucratie, pas les agents de la fonction publique. Bonne nouvelle : ce n'est pas une fatalité.

Dans un autre registre, j'aimerais consacrer les derniers mots de cet édito à Idir, récemment disparu. Il fut partie prenante de nos combats. Ses premières dates en France le furent lors des fêtes du *Peuple breton*, organisées par l'UDB. Depuis, il a continué son soutien, notamment en chantant pour la Redadeg. Voilà un artiste qui a su faire vivre concrètement l'amitié entre les peuples. Ce PB lui est dédié ! Après tout, le fédéralisme auquel nous aspirons est une manière de respecter les minorités, bretonne comme amazigh.

► GAEL BRIAND



sommaire

L'invité

Serge Le Quéau, syndicaliste 2

Le mot de l'UDB

Maxime Touzé : « Le temps du fédéralisme est venu » 5

Politique

Dans l'Hémicycle 9

Johanna Rolland : « Je crois dans un pays décentralisé » 14|15

La diversité : principe fondateur de l'idéal fédéral 16|17

Un 1^{er}-Mai confiné 19

Aménagement du territoire

Centralisme contre transition écologique : le foncier 10|13

Transports

Le vélo enfin déconfiné 18|19

Langues

Le breton à l'école, victime collatérale ? 20

Hommages

Erwan Evenou 20

Idir 25

International

Hong Kong : vous avez dit « décolonisation » ? 26

Montée du nationalisme anglais 27

Pages culturelles

Histoire 28|29

Livres 30|31

Selaout 32

Musiques de Celtie 33

Rubriques

Gwenn et Du 4

De Brest à Nantes 6|7

Iffig 7

Leurre de vérité 8

Pobl Vreizh

Pouez ar paseporzhioù 21

RU : disrannetoc'h-disrannetañ 22

Italia : sikour ar gumuniezh sinaat 23

Wikipedia e brezhonek 23

Levrioù brezhonek 24

Couverture : conception graphique Sabine Comès, photos Nil Caoussin, Aurélien Boulé
Le Peuple breton paraît le premier jour ouvrable du mois.

Écrivez-nous !

Envoyer votre courrier au :
9, rue Pinot-Duclos - 22000 Saint-Brieuc
contact@lepeuplebreton.bzh

Infox et fausse controverse

Une députée (virée depuis) du Mouvement 5 étoiles en Italie a repris sans aucune vérification une publication des réseaux sociaux comme quoi 496 000 enfants en Inde seraient paralysés à cause de la vaccination antivaricelle ! Pas 500 000 environ, non : 496 000 ! Quelle précision ! Les informations récentes font descendre ce chiffre à... une vingtaine d'accidents. Si je parle de cela, c'est qu'un éventuel vaccin anti-Covid-19 va bien sûr engranger des polémiques. Une vaccination n'est jamais neutre, certes. Mais remontons en arrière.

Qui dans le monde souffre actuellement de la variole ? *Persone*. Pourquoi ? Parce que la variole a été éradiquée par le vaccin ! Remontons à 1954-1955 : la maladie existait encore, j'en sais quelque chose. À Vannes, pour celles et ceux qui ont lu mon article récent sur le site Internet du *Peuple breton* (1^{er} mai 2020), ils ont vu que la vaccination fut massive, et j'en fus !

Que ce serait-il passé si je n'avais pas été vacciné début 1955 ? Je ne serais peut-être plus là pour écrire ce courrier ? Alors, de grâce, si on arrive à mettre au point un vaccin anti-Covid-19, ne le refusons pas !

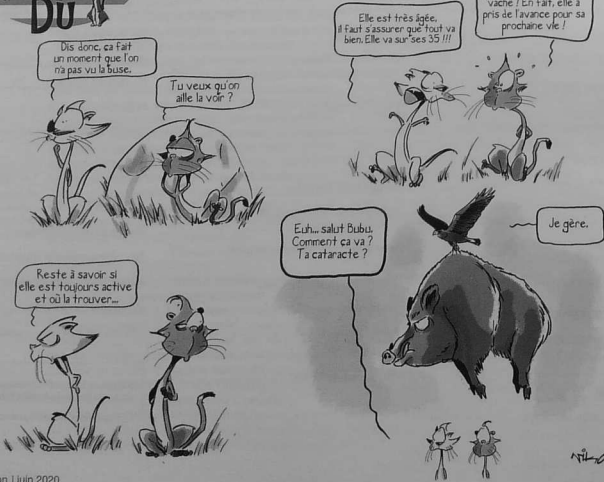
Christian Pierre, Saint-Évarzec (29)

LE MONDE D'APRÈS ?



GWENN DU

Veni vidi ?



Le mot de l'UDB



Maxime Touzé | membre du bureau politique, responsable du service Communication

Le temps du fédéralisme est venu

Il n'aura échappé à personne que depuis le début de la crise sanitaire, l'État français a montré ses limites. Limites qui sont dues pour partie à son organisation pyramidale, centralisée, et pour autre partie à la vision néolibérale de nos gouvernants, qui ont détruit petit à petit les services publics – de santé notamment – et qui ont voulu préserver jusqu'au bout l'économie avant de prendre des mesures drastiques dans l'urgence.

L'affaire des masques est la plus grave d'entre toutes et celle qui a catalysé toutes les questions. Cette affaire a mis en valeur la réactivité des collectivités territoriales (régions, départements, communes), qui ont réussi souvent à acheter des masques et à les distribuer quand l'État était incapable de protéger les personnels de santé comme il se devait, puisque près de la moitié des contaminés par le coronavirus sont des soignants.

Et de ce fait, beaucoup de chroniqueurs, d'éditorialistes et de journaux (même) parisiens ont critiqué la lourdeur de l'État, en comparant régulièrement avec le système fédéral allemand, qui a su s'adapter rapidement à la crise. Le temps de la critique du jacobinisme est arrivé. L'affaire des plages – mais aussi des forêts et des montagnes – interdites aux usagers, parce que de Paris on considérait qu'il fallait éviter tout mouvement de foules, désignant ces territoires comme des territoires pour vacanciers, a été très mal vécue.

Va-t-on franchir le pas de la simple critique à la revendication d'une véritable décentralisation ? L'Union démocratique bretonne milite depuis ses débuts pour l'autonomie de la Bretagne, et la création d'une Assemblée de Bretagne regroupant les cinq départements. Cette Assemblée verrait le jour au sein d'une France fédérale, où les pouvoirs seraient véritablement et équitablement partagés, selon les désirs des populations.

Or, le fédéralisme est un système politique méconnu en France, tellement le centralisme parisien est inscrit dans les esprits depuis plus de deux siècles. Cela reste pourtant un choix politique, qui a des conséquences économiques, sociales et environnementales importantes. Et tout choix politique peut être remis en cause.

C'est pourquoi l'UDB a lancé une campagne de sensibilisation sur le thème du fédéralisme, en soulignant les avantages du système : il est plus démocratique, car il rapproche le pouvoir des citoyens ; il est plus efficace, car il s'adapte aux réalités de chaque territoire ; il est plus respectueux, car il reconnaît la diversité des minorités.

Le fédéralisme apporte également des contre-pouvoirs importants. Imaginez un Bolsonaro ou un Trump à la tête de la France, où aucune collectivité ne peut contrecarrer ou au minimum rééquilibrer les politiques parisiennes. La catastrophe serait sans doute bien plus grande encore qu'au Brésil ou aux États-Unis, où les gouverneurs peuvent prendre des mesures pour protéger leur population, même si le président y est opposé.

Le fédéralisme à la française reste à inventer. Il ne s'agit pas de calquer le système fédéral allemand ou canadien ou belge en France. Le partage des compétences entre l'État et les régions autonomes devra se faire dans un esprit de dialogue constant, mais en partant obligatoirement des demandes des territoires.



Nous écrire
4, rue Menou | 44000 Nantes
permanence@udb.bzh

Site Internet
udb.bzh

Nous téléphoner
07 87 36 41 66

La Bretagne de Brest à Nantes

CAUDAN. Quel avenir pour Fonderie de Bretagne ?

Les salariés de Fonderie de Bretagne, filiale de Renault, ont appris par la presse courant mai que le site de Caudan pourrait être supprimé. Victime d'un incendie en 2019, la chaîne de production a pourtant été remise à neuf et les 365 salariés avaient repris progressivement durant le confinement. Pour la GGT, c'est une décision qui « irait à l'encontre de tous les discours syndicaux le 20 mai. Elle estime que « le plan de fermeture du site de la Fonderie de Bretagne est un pur effet d'opportunité ». La rentabilité était de retour sur le site, le sérieux du travail est reconnu, les investissements ont été massifs (220 millions entre 2010 et 2018), la décision est donc incompréhensible. Écologiquement, elle est tout aussi absurde, puisque la fonderie fournit principalement l'usine du Mans. Délocaliser la production en Turquie et en Espagne revient à mettre 30 000 tonnes de marchandises sur les routes d'Europe. Les syndicalistes réclament un retour des pièces déléstées à l'étranger et un rééquilibrage des activités de Renault en Europe, puisque les sites espagnols sont débordés. Le plan définitif de Renault sera révélé le 28 mai, soit après le bouclage de ce numéro...



Photo: M. G. / CC BY-SA

PABU. Ubu, roi de l'État civil...

Les « affaires Fañch » se suivent et se ressemblent en Bretagne. Après Quimper et Morlaix, c'est à Pabu, près de Guingamp, que la norme jacobine a encore sévi. Les parents du petit Awen ont souhaité choisir Fañch comme second prénom, en hommage au grand-père paternel du nouveau-né. Mais, cette fois encore, le tildé a été refusé par le service d'état civil de la commune, sur injonction du procureur de Saint-Brieuc. De nombreuses réactions ont fait suite à cette décision. L'UDB a proposé de façon humoristique de proscrire également le macron, autre signe diacritique, utilisé notamment en Polynésie française ! Pour l'instant, l'histoire se termine bien, puisque le maire de Pabu, Pierre Salliou, favorable à la langue bretonne, a décidé de rétablir le tildé sur l'acte de naissance du petit Awen-Fañch...

manuel Macron est venu récemment voir si ça poussait bien, déjà ?

LANLOUP. Fañch Rebours sur YouTube



Instut bilingue, écrivain en français comme en breton, élu UDB à Lanlou, joueur de boules bretonnes ou de cornemuse à l'occasion... notre ami Fañch Rebours a plus d'une corde à son arc et plus d'un tour dans son sac ! Il vient de prouver une nouvelle fois, en lançant carrément sa chaîne YouTube, destinée à son jeune public, celui des classes maternelles bilingues. Il a enregistré une trentaine de sketches, *a brezhoneg evel just*, où il met en scène quelques peluches (ou doudous...) nommées Furlukin, Fridu le chien, Ben le gorille ou Bizik le chat, et quelques autres. Gros succès parmi ses petits élèves, puisque sa chaîne a déjà enregistré plus de 15 000 vues et 150 familles abonnées ! On peut retrouver Fañch et ses comparses sur YouTube ou sur fanch-rebours.iggybook.com

SAINT-BRIEUC. La tour Cesson rendue aux Briochins ! Depuis le 16 mars, le domaine de Cesson est enfin propriété de la Ville et donc domaine public. Haut lieu de l'histoire briochine et bretonne, la tour de Cesson a été construite en 1365 sur ordre du duc Jean IV de Bretagne et domine l'estuaire du Gouet. C'est un véritable

livre d'histoire : castrum romain, camp viking, château comtal du XI^e au XIII^e siècle, puis ducal du XII^e au XVI^e et enfin royal, manoir (détruit par un incendie en 2018) d'Alexandre Olivier Glais-Bizoin au XX^e siècle, position Wn - Po 05 du mur de l'Atlantique lors de l'occupation allemande au XX^e siècle. Depuis les années 1980, le site avait été peu à peu laissé à l'abandon. En 2017, la Ville de Saint-Brieuc avait lancé une procédure afin de rendre ce patrimoine historique unique aux Briochins. C'est chose faite !

MORBIHAN. Refermeture de certaines plages

Si la décision de l'État de maintenir les plages fermées fut combattue par les pouvoirs locaux et au final soumise à la concertation entre maires et préfets, la victoire de cette volonté « décentralisatrice » apporte son lot de déceptions. À peine furent-elles ouvertes que les demandes des communes au préfet pour les fermer ne cessent de tomber. En cause, les nombreuses incivilités constatées. Assez désespérant...

PAIMPOL. Le goudron fume toujours !

Le Peuple breton vous a déjà parlé de ce dossier invraisemblable : des travaux de rénovation d'une longue portion de route – la déviation de Paimpol ou RD 786 – qui, au lieu d'améliorer la situation, n'ont fait que l'empirer... En cause, le revêtement gravillonné retenu, qui fait un bruit infernal sous les roues des nombreux véhicules qui empruntent cette route et transforme la vie des riverains en enfer. Ces derniers ont monté un dossier en béton et créé une association – Les Goudrons de la colère – pour tenter de se faire entendre de Jean-Yves de Chaisemartin, vice-président du conseil départemental

chargé des infrastructures routières, qui jusqu'ici fait la sourde oreille... Selon celui qui est aussi le maire sortant (et sorti) de Paimpol, de nouveaux travaux coûteraient la modeste somme de 400 000 €, budget dont il ne disposerait pas. Et d'envisager un montage financier baroque qui engloberait ce montant dans de futurs et lointains travaux prévus au pont de Lézardrieux. Pour monsieur le vice-président, il y a déjà le goudron ; les plumes, cela pourrait bien être pour les prochaines élections départementales, en 2021...

FINISTÈRE. Crainte pour l'initiation au breton

À partir de septembre, le breton pourrait être en concurrence avec l'anglais en primaire. L'Éducation nationale a pris une nouvelle circulaire, qui obligera les écoles à choisir le volume horaire imparti au breton sur le temps d'enseignement des langues étrangères ou régionales et non réparti sur l'ensemble des domaines disciplinaires, ce qui permettrait une plus grande souplesse. La concurrence risque d'être fatale pour l'initiation au breton. Plus de 6 000 élèves bénéficient de cette initiation. Le conseil départemental s'est déjà prononcé contre cette circulaire. Dans un communiqué, Bernard Le Mao, responsable de la fédération UDB du Finistère, s'est inquiété et rappelle que « la question linguistique ne devrait pas être de la compétence de l'État central, mais bien du conseil régional ».

SAINT-NAZAIRE. Porte-avion commandé !

La ministre des Armées, Florence Parly, a annoncé que le nouveau porte-avion français sera construit à Saint-Nazaire. Ne soyez pas trop pressés pour autant !

les premiers essais en mer auront lieu en 2036. Si ce chantier prouve la compétence des Chantiers de l'Atlantique, on reste en droit de s'interroger sur la pertinence de ces investissements militaires énormes.

BRETAGNE. Inès Léraud poursuivie en justice...



Photo: M. G. / CC BY-SA

Inès Léraud, journaliste d'enquête dont nous avons déjà fait mention dans ces colonnes, est attaquée en diffamation par un chef d'entreprise guingampais, Jean Chéritel, patron du groupe Chéritel Tregor Légumes, dont elle a épinglé les pratiques managériales et commerciales dans un article publié par Bastamag en mars 2019. Elle est convoquée par la justice les 20 et 21 janvier 2021 au tribunal de grande instance de Paris. Vendue à près de 50 000 exemplaires, sa bande dessinée *Algues vertes. L'histoire interdite* n'en finit plus de déranger les lobbies de l'agroalimentaire. Une chose est certaine : l'agriculture et l'agroalimentaire seront un des enjeux majeurs des prochaines élections régionales.

RENNES. Escalier arc-en-ciel

Le campus de l'université de Rennes 2 a inauguré un escalier aux couleurs de l'arc-en-ciel. Un pied de nez aux homophobes de tout poil ! Bastion de la gauche, on s'attend cependant à des dégradations, comme il y en a sur l'escalier nantais...



Iffig

– a entendu sur France Inter la productrice Sonia Devillers déplorer l'utilisation de l'expression « Les Parisiens » ;
– se dit que c'est sûrement mieux que de s'entendre dire qu'on est « provincial »...

– a reçu un email d'un mécontent estimant que « la Loire-Atlantique n'est pas en Bretagne » et que, par conséquent, « nous sommes donc 3,3 millions de Bretons » ;

– lui a répondu qu'il était libre de le penser... d'autres étant aussi persuadés que la Terre est plate !

– a lu dans *Le Télégramme* du 7 mai que « le député finistérien Richard Ferrand, président de l'Assemblée nationale, ne semble guère trop goûter au centralisme parisien » ;

– se dit que Richard Ferrand n'est pourtant pas connu en Bretagne pour son autonomisme forcené !

– a été choqué de voir la communication sur les réseaux sociaux de la préfecture de Martinique expliquer les distances physiques pour réduire le risque de circulation du coronavirus en utilisant... des ananas (« un mètre ou cinq ananas »). Y'a bon le racisme !

– estime que la circulaire de l'État concernant l'initiation au breton place ni plus ni moins le breton comme une langue étrangère ;
– se dit qu'il ne faut pas s'étonner que certains Bretons ne se sentent pas appartenir à cette République !

– ne comprend pas bien pourquoi l'État aide Air France à hauteur de 7 milliards d'euros alors qu'il suffirait d'applaudir tous les soirs à, disons, 18 h 30 !

– se lance dans le dressage de goélands afin de lutter contre le recours de plus en plus fréquent aux drones par les autorités.

De la révélation à l'amplification

► PAR YANN FIÉVET

C'est déjà un lieu commun : la triple crise – sanitaire, économique et sociale – que traverse la planète depuis le début de l'année 2020 a puissamment révélé l'ampleur des inégalités partout dans le monde.

On savait bien sûr qu'elles existaient, elles étaient particulièrement dénoncées par des chercheurs et des journalistes non complaisants, par les citoyens restés éveillés. Pourtant, on s'accoutumait de cette situation, on espérait des jours meilleurs pour les plus démunis, on faisait mine de croire à la « théorie du ruissellement », dont ces derniers allaient bien finir par profiter un jour.

Il est une évidence : on ne voulait pas voir l'extrême profond des inégalités sociales, ni à quel point des pans entiers de nos sociétés étaient particulièrement fragiles face aux multiples risques de l'existence. La révélation est frappante dans les discours des gouvernants depuis quelques semaines, du moins en Europe.

Les faits que l'on voulait ignorer jusque-là sont devenus contraignants : « ils » promettent de mieux « s'occuper du peuple » désormais. Il faut alors interroger ce soudain revirement, se demander si le « redémarrage de l'économie » ne va pas, au contraire, aggraver encore les inégalités que la pandémie et le confinement ont du reste déjà passablement amplifiées.

La pandémie de Covid-19 est riche d'enseignements quant à l'inégalité des risques encourus par les individus. Si l'âge joue bien sûr un rôle aggravant dans l'exposition à l'épidémie, les conditions de vie et d'emploi jouent dramatiquement leur rôle elles aussi. Les données de l'Insee pour la Seine-Saint-Denis sont particulièrement éclairantes : elles montrent que ce département, dont la population est plus jeune que la moyenne, présente pourtant un record de surmortalité : on y a enregistré, entre le 1^{er} mars et le 27 avril, 130 % de décès de plus que pour la même période de 2019.

Cette même population connaît aussi un taux de pauvreté élevé et une forte proportion de travailleurs qui, prenant tous les jours les transports en commun, exercent des métiers dits, depuis le début de la crise sanitaire, « de première ligne ». Et, l'on sait qu'il existe des liens évidents entre pauvreté, conditions de vie médiocres et mauvaises conditions d'emploi. Ainsi, certains métiers exposent davantage au risque d'être touché par la Covid-19. Cependant, il semble qu'en France l'on ne s'empresse pas de rechercher vraiment, statistiquement à l'appui, ce type de causalités pertinentes. Il faut donc traverser la Manche.

L'équivalent britannique de l'Insee, l'Office for National Statistics (ONS), a exploité les données de mortalité par le coronavirus sous l'angle socioprofessionnel. L'une de ses études analyse les 2 500 décès concernés intervenus entre le 9 mars et le 20 avril dans la population en âge de travailler (20-64 ans) en Angleterre et au pays de Galles.

Les plus forts taux de surmortalité concernent d'abord les travailleurs des métiers du soin à la personne (hors travailleurs de la santé), suivis des chauffeurs de taxi et de bus, des chefs cuisiniers et des assistants de vente au détail ; autrement dit, ceux que l'ONS nomme les *key workers*, les « travailleurs essentiels ».

Les emplois des *key workers* sont aussi, constate l'ONS, ceux qui sont les moins bien payés, qui présentent les conditions de travail les plus difficiles et les statuts les plus précaires. Ces conditions socio-économiques sont de surcroît en cause dans la prévalence élevée de comorbidités (diabète, hypertension...), dont la présence accroît le risque de décès en cas d'exposition au coronavirus.

En France, un rapport du député Dominique Libault (présenté en mars 2019) a souligné combien les salaires de ces plus de 830 000 travailleuses (en équivalent temps plein) du « care » étaient bas et leurs conditions de travail particulièrement difficiles. Leur taux d'accidents du travail et de maladies professionnelles est trois fois plus élevé que dans les autres professions !

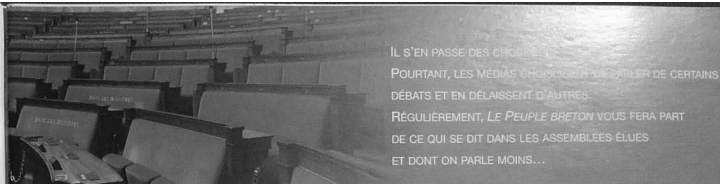
Il est trop tôt pour mesurer pleinement les dégâts sociaux occasionnés par la pandémie elle-même et le confinement qui en a découlé. Ils sont d'ores et déjà très inquiétants. Ils frappent d'abord les plus vulnérables de nos congénères. Le financement du chômage partiel n'aura qu'un temps, des plans de licenciements déjà sont annoncés. Et les millions de « précaires » fabriqués par plusieurs décennies de déréglementation du marché de l'emploi et, plus récemment, par la casse du code du travail, sont sans revenus depuis le début du confinement. Partout dans nos villes, les « queues alimentaires » se sont dramatiquement allongées au fil des deux mois de confinement et perdureront encore longtemps.

Les dégâts seraient pire encore si des solidarités de proximité ne s'étaient mises en place pour pallier les nombreuses défaillances des pouvoirs publics dans les « zones sensibles » et ailleurs. Là aussi, la Seine-Saint-Denis est exemplaire, positivement cette fois : de nombreux citoyens fort modestes se sont organisés dans le département le plus pauvre de France afin de venir en aide à de plus pauvres qu'eux. Il est peut-être là le vrai ruissellement ! Et il ne vient pas d'en haut.

C'est que le néolibéralisme à l'œuvre depuis plus de trente ans, aggravé par l'avènement du macronisme, n'a pas fait que fragiliser le monde du travail. Il a laminé, à petit feu, les conditions de vie, d'habitat ou de transport des populations vivant dans les quartiers et les banlieues les moins favorisés. On ne pousse pas impunément au délitement d'une société. L'économie va repartir. Et, bien sûr, les vieux réflexes sont toujours là, la menace de la sanction envers ceux qui ne rentreraient pas sagement dans le rang de la reprise reste à portée de la main. À l'hôpital, les gestionnaires ont fébrilement repris leurs tableaux de chiffres comme si rien ne devait changer. La prime de 1 000 euros promise par Jupiter en mars à tous les soignants ne leur a toujours pas été versée. Il paraît que l'on a du mal à en rédiger le décret. Finalement, seuls les applaudissements étaient gratuits !

Qui peut alors sérieusement croire que le pouvoir en place dans ce pays, qui plus est tellement centralisé, pourrait avoir la capacité ou l'envie de changer le sort des humbles. On entend bien en « haut lieu » qu'ils retourneront courageusement au charbon pour une nouvelle Croissance. Cependant, le vent de nouvelles révoltes au loin se fait sentir... ●

La prime de 1 000 € promise à tous les soignants ne leur a toujours pas été versée



IL S'EN PASSE DES CHOSES... POUTRANT, LES MÉDIAS CHOISISSENT DE PRÉFÉRENCE CERTAINS DÉBATS ET EN DÉLAISSENT D'AUTRES. RÉGULIÈREMENT, LE PEUPLE BRETON VOUS FERA PART DE CE QUI SE DIT DANS LES ASSEMBLÉES ÉLUES ET DONT ON PARLE MOINS...

Déclaration d'amour !



Emmanuel BENOIST / GDFP SA

Le 29 avril dernier, la députée du Modem **Maud Petit** interpellait la ministre **Jacqueline Gourault** au sujet du rôle des collectivités territoriales dans la lutte contre l'épidémie de Covid-19. Après une véritable déclaration d'amour aux collectivités locales, dans laquelle la députée estimait que « ce sont nos maires qui sont à portée de sourire et de baffe quand nos citoyens s'interrogent et s'inquiètent », elle a posé une question pertinente sur les conséquences de la crise sanitaire sur le budget de ces collectivités : « Certes, le confinement a engendré quelques baisses de dépenses, mais elles ne compenseront pas le déficit à prévoir, fruit du manque de recettes lié aux annulations de manifestations et des dépenses supplémentaires liées à la crise sanitaire. [...] Or, compte tenu de la sur-sollicitation de nos communes et des dépenses exceptionnelles engendrées par la crise, nous ne pouvons les laisser risquer la faillite, et notre devoir est de les accompagner ».

Le ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales a expliqué ce qui, jusqu'alors, avait



Emmanuel BENOIST / GDFP SA

été fait : « Il y a quelques semaines, l'urgence était d'éviter que certaines communes ne se trouvent en difficulté temporaire de trésorerie et ne puissent donc honorer leurs factures ou payer leurs agents. C'est la raison pour laquelle nous avons pris des mesures immédiates en assouplissant les conditions dans lesquelles les communes peuvent recourir aux lignes de trésorerie ouvertes auprès des banques. Nous avons notamment autorisé les maires à le faire directement et demandé aux préfets de mobiliser les avances de fiscalité ou de dotation dont auraient besoin les collectivités territoriales. Je crois que cela a été utile et le sera encore : nous continuons à le faire. Aucune commune n'est aujourd'hui en rupture de paiement. » Des « avances »... L'État est trop bon ! Pour la suite, Jacqueline Gourault estime qu'il faut « permettre aux collectivités territoriales de faire face aux coûts d'application du plan de déconfinement ».

Pour illustrer son propos, celle-ci a pris « l'exemple des masques » en promettant « la participation de l'État à hauteur de 50 % du coût ».

M^{me} Petit a raison d'affirmer que ce sont aux collectivités locales « qu'incombent la déclinaison locale des mesures prises par l'État pour le déconfinement ». Et sans rien décider du tout, elles prendront en charge la majorité des coûts. Ainsi conçu, la décentralisation en France !

R&Ps toujours « oubliée »

Afin de discuter de la date du second tour des municipales (fixée finalement au 28 juin), le Premier ministre avait pris l'initiative d'inviter à Matignon les principaux partis politiques. Une fois encore, la fédération à laquelle appartient l'UDB a été « oubliée ». Dans un courrier à l'attention d'Édouard Philippe, plusieurs députés se revendiquant de celle-ci ont rappelé que « R&Ps fait partie des rares organisations à avoir accès au financement public depuis les élections législatives de 2017 ». D'autres représentants de partis bien plus petits ont été reçus, mais pas R&Ps. Le logiciel jacobin, toujours...

Un nouveau groupe parlementaire

La majorité continue de se fissurer à l'Assemblée nationale. L'érosion du nombre de députés de La République en marche s'est encore accentuée avec la création d'un nouveau groupe parlementaire de 17 députés qui fait perdre la majorité absolue au parti présidentiel. Le groupe s'appelle « Ecologie démocratie solidarité ». Il se prétend « indépendant », « ni dans la majorité ni dans l'opposition », bien au contraire ! « Avec cette crise du Covid-19, il nous faut dépasser les clivages et les postures, et construire collectivement le monde d'après », explique Matthieu Orphelin, le coprésident. Dépasser les clivages... comme à si bien se le faire LREM ! La droite a toujours voulu « dépasser le clivage » que constituait la gauche. Ne nous laissons pas dupes.

Tourisme et dépendance

Le 12 mai, Fabien Lainé, député du Modem, interrogeait le gouvernement sur la question du tourisme. Il se permit à l'occasion de réécrire l'Histoire... « Votre décision sur la réouverture des plages en est une bonne illustration [d'expérimentation, ndr]. En permettant aux préfets de l'organiser sur proposition des maires, vous avez choisi l'échelle la plus sûre : l'échelle locale. » En passant sous silence l'immense mobilisation pour la réouverture des plages (à laquelle l'UDB a participé par une campagne d'envoi de cartes postales), signifiant l'exaspération des Français pour les décisions unilatérales de Paris, le député laisse penser que le gouvernement serait décentralisateur alors que la gestion de la crise sanitaire a prouvé (si besoin s'en était fait sentir) qu'il était au contraire jacobin et incapable de faire confiance. Pour le député, le secteur du tourisme au sens large a beaucoup souffert du confinement. Raison de plus sûrement pour ne pas faire dépendre nos territoires de cette activité économique, extrêmement dépendante et tributaire des déplacements, de la richesse et du bon vouloir des habitants des zones productives. Nous ne voulons pas vivre dans des lieux récréatifs !

Centralisme contre transition écologique : le foncier

Le SRADDET de la Région Bretagne (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), adopté en novembre 2019, est analysé au fil des mois par *Le Peuple breton*. Après un article consacré à la Loire-Atlantique puis un autre au tourisme, nous commençons le mois dernier une réflexion sur l'aménagement du territoire breton. On y constatait que, dans la stratégie de la Région Bretagne, le centralisme parisien et « métropolitain » entrave la transition écologique. La première partie de l'analyse portait sur « transports, mobilité et centralisme ». Ce deuxième volet de « Centralisme contre transition écologique » met en rapport le débat sur la métropolisation et la consommation de terres.

► PAR NIL CADUSSIN

Si le centralisme français est un point aveugle du SRADDET¹, le centralisme des métropoles semble mieux identifié dans le document. On y trouve des mots forts et justes pour décrire les déséquilibres territoriaux, et ce, à plusieurs reprises.

Un passage issu des « orientations » mérite d'être cité in extenso : « [Les déséquilibres territoriaux] conduisent à de fortes nuisances environnementales, un gâchis économique, au renforcement des inégalités parfois (d'accès à la culture, aux services de santé, etc.) et surtout au sentiment de relégation et de mal-être de certaines populations. Certes, la Bretagne bénéficie de l'atout que représentent ses deux métropoles², son réseau urbain et son maillage territorial plus robustes que dans d'autres régions.

« Mais la tendance est à la polarisation toujours plus forte des activités, dans une course effrénée à la « taille critique » censée être plus adaptée aux échelles de la mondialisation. Cette tendance à la concentration des activités, dès lors qu'elle conduit à des déséquilibres croissants et à la marginalisation de certains territoires et de certaines populations, n'est plus soutenable. Les Bretons la rejettent » (page 49).

Avec un point de vue aussi tranché et assumé sur la fameuse « fracture territoriale » à l'œuvre en Bretagne, on pourrait s'attendre à ce que le SRADDET intègre à tous ses sous-ensembles, thématiques ou fonctionnels, des mesures fortes et cohérentes entre elles pour contrer la tendance à la concentration des activités. Or, loin de cette ambition, la stratégie régionale se montre au contraire contradictoire et souvent résignée.

Trois pages après l'appel à contrer la concentration des activités, on énonce les « droits des métropoles à s'armer pour positionner la Bretagne dans le jeu de la concurrence avec les métropoles européennes », proposition suivie immédiatement des « devoirs réciproques de développer des solidarités et partenariats avec les autres territoires ».

On voit là une concession majeure aux élus prométropolisation de la majorité régionale : l'idée selon laquelle les métropoles doivent se livrer à une guerre économique, et que du succès ou de l'échec de cette guerre dépendront le succès ou l'échec des autres territoires.

L'objectif de compétitivité

On suit donc la logique de Laurent Davezies selon laquelle les métropoles sont (ou deviennent) les lieux essentiels de création de richesse, et que l'enjeu est d'en faire profiter les territoires périurbains ou ruraux. Si la mention de la nécessaire solidarité territoriale mérite d'être soulignée, on a tout de même là une forme de négation de la capacité productive des territoires non métropolitains. On entretient ainsi l'illusion dangereuse selon laquelle une économie solide est une économie qui arrive à capter des investissements ou des travailleurs qualifiés au détriment d'autres territoires de taille comparable.

Même la cohésion sociale se voit subordonnée à l'objectif de compétitivité : « La Bretagne entend faire de la cohésion sociale un facteur majeur de sa performance et de son modèle de développement, qui doit être conçue comme un moteur de compétitivité. La cohésion sociale doit être priorisée, au moins préservée comme un avantage comparatif essentiel. La Bretagne en fait une priorité de ses politiques publiques, notamment portées par les Départements et les communes » (page 56).

L'égalité relative qui prévaut en Bretagne (région administrative la moins inégalitaire de France) doit donc servir à capter des investissements ou des profils socioprofessionnels... On a là une vision très particulière de la solidarité !

En somme, la région reprend la logique compétitive des métropoles (qu'elle critique à raison quand les dé-

Nil Cadussin / Le Peuple breton



gâts de cette compétition se font sentir en Bretagne), mais la prône, pour l'ensemble du territoire régional avec les métropoles en première ligne, contre d'autres régions ou pays. On rit jaune en trouvant, deux pages plus loin, une brève phrase appelant de ses vœux « une Bretagne fidèle à son engagement en matière de solidarité internationale ».

Plus loin dans le document, on retrouve des éléments de langage qui s'inscrivent indéniablement dans une vision néolibérale et centraliste du monde. Ainsi, concernant la nécessité d'une bonne répartition des services, « l'organisation de l'offre de services est aujourd'hui percutée par plusieurs phénomènes ou tendances lourdes qui sont ceux de la réduction des budgets publics, l'évolution des modes de vie et l'augmentation de la demande de soins, la polarisation naturelle des activités... » (page 162).

Pas d'« effet métropole » sur l'emploi

Le mot est lâché : la concentration des activités serait « naturelle », ce qui sous-entend que toute tentative pour les répartir serait artificielle. Cette idée provient en droite ligne des théories de Laurent Davezies et Jacques Lévy, théories selon lesquelles – pour faire court – seules les grandes villes peuvent assurer des activités économiques productives, ou le pourront à l'avenir, le reste du territoire étant réduit à une vocation résidentielle et touristique.

Bien évidemment, la dimension construite de la « polarisation » est passée sous silence : répartition inégale des investissements, notamment dans les infrastructures de transport, discours d'assignation productive ou résidentielle, différentiels de dotations d'État, survalorisation du tertiaire supérieur au détriment des activités primaires, secondaires et de service « non supérieurs » quoique vitaux, politiques économiques sacrifiant l'industrie locale, encouragement au dépeuplement des campagnes par la concentration des exploitations... Tout cela est naturel, c'est entendu !

Exactement comme pour le centralisme d'État et la périphéricité de la Bretagne (cf. supra), la concentration des activités dans les métropoles est donnée comme inéluctable. Il n'est donc fait aucune mention des travaux remarquables de géographes qui démontrent le contraire grâce à une analyse fine des statistiques de l'emploi et de la démographie, comme Olivier Bouba-Olga ou Michel Grossetti³ ; les auteurs du SRADDET ne semblent pas savoir que même France Stratégie, pourtant très favorable à la métropolisation de la France, a reconnu ne pas pouvoir constater « d'effet métropole » sur le rythme des créations d'emploi⁴.

Mais la stratégie de déguisement des mécanismes de domination et des inégalités sous le masque de la « nature » et de l'inévitabilité est un des axes-clés de

3. Olivier BOUBA-OLGA, Michel GROSSETI, *Les métropoles, horizon indépassable de la croissance économique* ? 2014.
4. Cécile ALTABER, Boris LE HIR, « Dynamique de l'emploi dans les territoires avoisinants », La note d'analyse, n° 84, novembre 2017, France Stratégie.

l'hégémonie néolibérale depuis le « *There is no alternative* » de Margaret Thatcher. On adapte une fois de plus à l'aménagement des territoires un principe de diffusion du néolibéralisme dans la société. Le fait que cette organisation concurrentielle amène à accroître les déséquilibres et suscite, notamment, des gaspillages de ressource (matériaux, énergie, foncier) ne semble pas perturber outre mesure nos stratégies régionales.

On note avec intérêt l'idée de rémunérer les « services environnementaux » rendus par les territoires, avec toutefois une ambiguïté lourde : ne s'agit-il pas de décharger par une compensation financière les territoires les plus concurrentiels de leurs obligations environnementales ? En d'autres termes, les dirigeants de Rennes Métropole pourraient-ils racheter le bétonnage de la ceinture verte en subventionnant le maintien de landes ou la reforestation des monts d'Arrée ? Si ce scénario pourrait présenter un intérêt financier évident pour des pays en difficulté économique, il serait en revanche désastreux pour les habitants des pays les plus urbanisés, qui n'aspirent pas à subventionner la nature loin de chez eux mais à y avoir accès au quotidien.

Partager la croissance démographique

Paradoxalement, le grand absent du SRADDET est l'enjeu d'un aménagement du territoire pensé à l'échelle régionale. Le document ne fait ainsi pas explicitement référence aux scénarios de prospective démographique de l'Insee⁵ : un seul scénario est retenu et on ne nous dit pas pourquoi il a été sélectionné au détriment des autres, comme si les prévisions étaient neutres, alors que la donnée démographique et la répartition de la croissance (ou, localement, de la décroissance) de la population conditionnent évidemment la régulation foncière, la mobilité durable, etc.

Les SCoT, schémas de cohérence territoriaux, élaborés à l'échelle des pays, fondent leur politique d'occupation de l'espace sur des prospectives démographiques. Ainsi, le Pays de Rennes a-t-il choisi le scénario de l'Insee qui lui attribue la croissance maximale, et qui suppose une stagnation-vieillessement du centre et du nord de la Bretagne. Mais ces pays-là ne choisissent évidemment pas le même scénario de référence, et privilégient eux aussi les scénarios leur accordant une croissance démographique plus importante (et un moindre vieillissement). Le risque est qu'ainsi chaque pays autorise une quantité de construction correspondant à son maximum de croissance selon un scénario particulier, et qu'en bout de course la totalité des constructions en Bretagne soit très supérieure aux besoins réels...

Les élus régionaux auraient pu avoir le courage de sélectionner un scénario démographique correspondant à l'intérêt général, c'est-à-dire limitant les inégalités et les gaspillages de ressource : en l'occurrence, celui du « partage » de la croissance démographique entre tous les pays du territoire⁶. En faisant l'impasse sur cette question centrale, le SRADDET laisse le champ libre aux ambitions de Rennes Métropole qui, aux dernières nouvelles, avait clairement fait le choix

Un « zéro consommation » de façade ?

Parmi les outils pour réduire la consommation foncière, le texte du SRADDET insiste notamment sur le « BIMBY ». « Le BIMBY, de l'anglais « *Build In My Backyard* » (construire dans mon jardin) doit permettre aux acteurs de l'urbanisme en Bretagne de mobiliser le foncier des tissus pavillonnaires existants pour financer le renouvellement et la densification progressive de ces quartiers ou lotissements, très nombreux dans notre région. Dans cette perspective, l'intérêt des individus (diviser un terrain pour valoriser son bien sur le marché immobilier) peut aller dans le sens des intérêts de la collectivité [proposer une offre diversifiée de logements individuels sur son territoire sans engendrer d'étalement urbain], à certaines conditions » (page 149).

Si la densification volontaire des quartiers pavillonnaires présente un intérêt pour limiter l'extension des réseaux, favoriser l'implantation de commerces de proximité et d'équipements publics, ou encore développer plus facilement les transports en commun, il est en revanche malhonnête de le présenter comme un outil de réduction de la consommation foncière : il ne s'agit dans ce cas que d'un jeu comptable totalement déconnecté de la réalité de l'artificialisation et de l'imperméabilisation des sols.

Lorsqu'un jardin est détruit et bétonné pour accueillir une habitation, aucune consommation foncière n'est comptabilisée, car le jardin est considéré sur le papier comme surface artificialisée. En revanche, un champ qui subira le même sort nourrira à juste titre les chiffres de la consommation foncière. Pourtant, en quoi un jardin est-il plus artificiel qu'un champ ? Les surfaces de jardin abritent aussi une part de biodiversité, permettent aussi l'infiltration des eaux, l'absorption de carbone dans le sol, et représentent un potentiel d'autonomie alimentaire et de circuits ultra-courts qui s'avèrera peut-être un jour vital.

Densifier les quartiers pavillonnaires en sacrifiant des surfaces de jardin a certes un intérêt pratique pour les raisons déjà mentionnées, mais il s'agit bien d'une artificialisation cachée de terre fertile et propre à abriter la biodiversité. Compter sur le BIMBY pour atteindre le zéro consommation foncière revient donc à mettre une partie de la poussière sous le tapis.

de sacrifier l'équilibre territorial sur l'autel de l'attractivité et de (sa) croissance maximale⁷.

Un blanc-seing à la métropolisation ?

Nouveauté majeure, le SRADDET annonce la fin de l'artificialisation des sols en 2040. À cette date, toute artificialisation devrait être compensée par une re-naturation : c'est le « zéro consommation nette ». Il s'agit bien sûr d'un choix majeur et attendu, qui devrait protéger la biodiversité, le potentiel agricole, la capacité des sols d'absorber les gaz à effet de serre et les ruissellements, etc.



Exemple de lotissement à Chéméré, dans la Loire-Atlantique (2015).

Le problème se pose pour toute la Bretagne, mais il est plus aigu dans les zones en forte croissance : côte sud et métropoles (avec leurs aires urbaines) principalement. Au contraire, une vaste zone s'étendant de Morlaix à Châteaubriant présente des taux élevés de logements vacants, et contient donc un potentiel de rénovation-densification important qui pourrait y rendre plus facile l'arrêt de la consommation foncière. La logique voudrait donc qu'on privilégie une répartition de la population tirant parti au mieux du « réservoir » existant dans le centre Bretagne, et limitant autant que possible la pression démographique sur les métropoles et leurs aires urbaines.

Mais le SRADDET a discrètement fait le choix contraire, en le présentant comme un non-choix. Se pose donc un problème : comment concilier la croissance démographique forte, attendue et suscitée autour de Rennes et sur la côte sud, tout en respectant l'objectif de sobriété foncière ? À cela, on devine une réponse : en fixant une date éloignée – 2040 – pour l'objectif de zéro consommation, ce qui laisse tout de même du temps pour bétonner ; mais le lobby métropolitain au conseil régional a trouvé mieux... L'extrait suivant le montre très clairement (c'est nous qui soulignons).

« Il s'agira de prolonger et d'approfondir les travaux engagés dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte régionale pour la sobriété foncière et notamment l'observatoire du foncier. Ce lieu de débat permettra l'échange de bonnes pratiques, la mobilisation d'ingénierie, l'identification des problématiques communes, mais aussi l'élaboration des nouveaux outils innovants de solidarité interterritoriale visant le « zéro consommation nette » à l'échelle de la Bretagne par la compensation foncière et le soutien renforcé au développement des territoires moins attractifs, par le renouvellement de leurs centralités et quartiers existants.

« S'appliquant en l'état à chaque SCoT, qui devra justifier de l'équilibre entre densification et extension à son échelle, ce principe sera complété et enrichi par un dispositif régional d'accompagnement d'une compensation « inter-scoT ». Celui-ci sera ainsi élaboré et expérimenté afin de permettre un « équilibre régional » par le soutien accru à la densification des territoires les moins attractifs, contrepartie de la consommation des territoires les plus dynamiques, ayant déjà mobilisé tous les potentiels de densification existants » (page 148).

Un marché de droits à bétonner

En d'autres termes, les objectifs de sobriété foncière seraient assouplis pour les territoires en forte croissance démographique et économique, en échange de compensations financières pour les autres. Il ne s'agit rien de moins que de créer un marché de droits à bétonner ! La sobriété sera l'affaire des territoires en déclin économique et démographique.

C'est donc une victoire discrète mais essentielle pour les élus régionaux métropolitains et pour leur scénario de « polarisation », accompagné par une promesse de compensation non chiffrée et non détaillée pour faire passer la pilule. La majorité régionale a capitulé face à la montée des déséquilibres, quoi qu'elle en dise. Ce renoncement risque de coûter cher sur le plan écologique.

Étonnante perspective pour un document qui énonce le constat selon lequel les Bretons « rejettent » les déséquilibres territoriaux. Pour tout écologiste convaincu, de même que pour quiconque prend au sérieux la volonté d'une grande partie de la population de vivre ailleurs que dans une métropole, le SRADDET de la région Bretagne est à revoir. ●

● Prochain article : l'agriculture.

Comment concilier la croissance démographique forte, attendue et suscitée autour de Rennes et sur la côte sud, tout en respectant l'objectif de sobriété foncière ?

Johanna Rolland : « Je crois dans un pays décentralisé »



Le Peuple breton : dans une émission du 2 mai sur France Inter, vous avez affirmé que vous croyiez « dans un pays décentralisé » et vous critiquez le jacobinisme. En tant que maire de la plus grande ville bretonne, n'avez-vous pas le sentiment que les élus locaux sont déconsidérés par l'État ? Le gouvernement décide, vous appliquez !

Johanna Rolland : C'est une conviction de longue date. Depuis plusieurs années, je porte cette idée qu'une part de l'avenir de la France s'invente dans les territoires. Je crois en effet dans un pays décentralisé, parce que je mesure l'énergie, le talent, l'engagement de celles et ceux qui font vivre nos territoires. Il faut donc permettre aux femmes et aux hommes qui travaillent, qui vivent, qui s'engagent dans nos territoires, urbains, péri-urbains ou ruraux, de créer, d'expérimenter, d'inventer. Pour cela, bien sûr, il faut laisser de la liberté aux collectivités et donc faire confiance aux élus, qui sont sur le terrain. La crise sanitaire que nous venons de vivre en a donné une nouvelle illustration, particulièrement éclairante et pertinente. On a vu, par tout, fleurir les initiatives. Et, partout, les élus locaux se sont mobilisés, avec les agents des services publics locaux, qui ont fait un travail remarquable.

Durant cette crise sanitaire, on a eu le sentiment que l'État central « reflétait la patate chaude » aux élus locaux, sans se soucier de la faisabilité ou non de ses décisions. L'ouverture des écoles, par exemple, a été assez ubuesque. Dans certains cas, ouvrir pouvait relayer de la maltraitance pour les enfants en maternelle... Selon vous, peut-on décentraliser réellement ce pays sans décentraliser aussi le pouvoir législatif ? Sans réinventer un nouveau contrat entre l'État et les territoires ?

Dans la situation difficile et inédite que nous avons connue durant la crise sanitaire, nous avons en effet dû parfois faire face à des situations difficiles. Nous y avons fait face, naturellement, en prenant nos responsabilités. Dans le cas des écoles, par exemple à Nantes, j'ai clairement fait le choix, en maternelle, de limiter les groupes à dix élèves et de n'accueillir que les élèves de grande section.

Au-delà de cette situation très particulière, liée à une crise sanitaire sans précédent, je suis évidemment favorable à ce qu'évoluent les relations entre l'État et les territoires. Nous avons besoin d'un État stratégique, un État qui remplit pleinement ses missions, en matière de santé, de sécurité, de transition écologique et

d'emploi... Mais sur tous ces sujets, les collectivités ont une action complémentaire à mener. Elles peuvent agir, ont une capacité à expérimenter. À condition d'en avoir les moyens et que le cadre soit clair. Alors, oui, nous avons besoin d'un nouveau contrat entre l'État et les territoires, d'un contrat qui soit clair et transparent pour nos concitoyens, car c'est aussi une exigence démocratique indispensable : savoir qui fait quoi et qui est responsable de quoi !

Vous étiez une partisane du « Grand Ouest ». Aujourd'hui, vous dites que cela n'est plus d'actualité. Vous avez promis un débat au conseil municipal de Nantes sur l'unification administrative de la Bretagne et également de porter la volonté d'un référendum auprès de l'État. Pourquoi cette évolution de votre part ?

J'avais fait connaître, lors du débat sur le redécoupage des régions, ma position en faveur d'une fusion entre la Bretagne et les Pays-de-la-Loire. La loi a tranché et cette option n'a pas été retenue. Il y a un découpage, organisé par la loi et, dans mon action de maire, je m'inscris naturellement dans le cadre de l'organisation territoriale de la République. Pour le mandat qui vient, mon engagement c'est d'accroître encore les coopérations entre nos territoires.

En ce qui concerne un référendum, 105 000 personnes ont signé une pétition pour pouvoir voter au sujet de la réunification de la Bretagne. C'est une mobilisation de très grande ampleur, à laquelle il faut donc offrir un débouché en termes démocratiques. Je veux y répondre. C'est pourquoi je propose d'organiser un débat en conseil municipal, qui se prononcera sur un vœu demandant à l'État un référendum décisionnel.

Par le passé, vous vous êtes prononcé contre la réunification administrative de la Bretagne. Qu'est-ce qui vous fait si peur avec cette idée ? Les distances géographiques ne changeraient pas, aucun mur ne serait érigé, Nantes resterait une ville française ouverte sur le monde... Est-ce qu'en refusant cette idée, vous ne refusez tout simplement pas l'existence d'une minorité nationale et les droits auxquelles elle peut légitimement prétendre ? Le droit d'exister, ni plus ni moins.

Par son histoire et sa géographie, l'identité de Nantes est plurielle. Ce qui compte, pour moi, c'est la manière dont on fait vivre, à Nantes, la culture et la langue bretonnes. À Nantes, nous avons la chance que cette culture et cette langue soient très présentes, sous des formes variées. Si nous pouvons naturellement nous en réjouir, il ne s'agit pas pour autant de s'en satisfaire. Il faut en poursuivre la promotion et le développement. Cela nécessite une volonté politique forte et constante. Pour soutenir celles et ceux qui, comme vous, la font vivre au quotidien. C'est le cap que j'ai fixé, c'est ce que nous faisons.

Je ne vais pas être exhaustive, juste donner quelques exemples. La Ville de Nantes a ratifié la charte « Ya d'ar brezhoneg - Oui à la langue bretonne ». Nous travaillons sur des sujets divers et importants. Par exemple, nous développons la signalétique en breton sur l'espace public. Le centre historique de Nantes est intégralement pourvu de plaques bilingues français-bre-

ton. Nous poursuivons ce mouvement, notamment autour des écoles où le breton est enseigné.

Je veille aussi à ce que le breton soit présent dans les institutions de la Ville. C'est ainsi qu'il y a une présentation en breton du musée d'Arts, sur son site Internet. Il est également possible d'y organiser des visites en breton. Et puis, parce que la visibilité passe désormais inévitablement par le numérique, j'ai souhaité qu'il y ait une page dédiée à « La culture bretonne à Nantes » sur Nantes.fr depuis janvier 2015.

Valoriser la langue et la culture bretonne, c'est aussi développer des coopérations. Par exemple, j'ai lancé il y a deux ans le parcours Nantes - Rennes - Saint-Malo - Mont-Saint-Michel, qui est bien plus qu'une simple déambulation touristique. Et puis, il y a bien sûr la question, fondamentale, de l'apprentissage de la langue bretonne. Je suis engagée, avec mes équipes, dans le soutien à la diversité pédagogique, qui incarne les écoles Diwan et plus largement les filières bilingues.

Au-delà de ce que fait la Ville de Nantes, il y a la Métropole, que je préside et qui s'engage également résolument en faveur de la langue et de la culture bretonnes. Cela s'est traduit à travers notre participation à hauteur de 800 000 € au financement des nouveaux locaux du centre culturel breton, Yezhou ha Savonadur, que j'ai eu le grand plaisir d'inaugurer. C'est un beau lieu. C'est un lieu qui vit, un lieu d'échanges et de croisements.

Vous le voyez, nous faisons beaucoup pour la langue et la culture bretonnes. Nous continuerons, car c'est pour moi à la fois indispensable et naturel, c'est profondément dans la nature de ce qu'est Nantes.

Dans le bilan du mandat en cours, il a été noté un engagement réel de votre part pour soutenir les filières bilingues français-breton à Nantes. Comment appréhendez-vous la question de la présence de la langue bretonne à Nantes ?

J'attache une grande importance à la promotion de la langue bretonne. Je crois en effet profondément à la vertu pédagogique, au sens le plus large du terme, de la diversité culturelle et linguistique. Apprendre une langue, c'est s'ouvrir à la différence et donc mieux l'accepter. Mais c'est aussi comprendre ce qui nous rassemble au-delà de nos différences, ce qui permet de créer des passerelles. C'est la philosophie, c'est la vision politique que je porte, avec mes équipes, celle d'une métropole ouverte sur le mouvement du monde, qui fait des échanges et du brassage un impératif, parce que nous sommes convaincus que c'est ainsi que l'on progresse et que l'on s'enrichit. Et c'est également de cette manière que je conçois la diffusion de la langue bretonne, vivante et ouverte au monde.

Alors, oui, je me suis fortement engagée. Je l'ai fait en faveur de l'enseignement bilingue public, avec une action en cours pour ouvrir une nouvelle filière dans notre ville. Je me suis également personnellement investie dans le soutien à Diwan lorsque la suppression des emplois aidés l'avait affecté, en écrivant au ministre de l'Éducation nationale. Et la Ville de Nantes a également apporté à Diwan une aide concrète, avec notamment un soutien financier. ●

« Oui, nous avons besoin d'un nouveau contrat entre l'État et les territoires, car c'est aussi une exigence démocratique indispensable »

► PROPOS RECUEILLIS PAR GAEL BRIAND

La diversité : principe fondateur de l'idéal fédéral

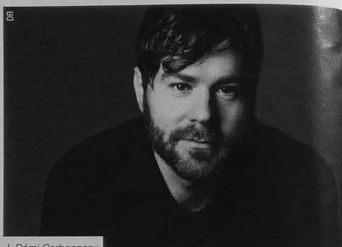
Tant du point de vue des politiques publiques que de sa conception du territoire, la France est en Occident le contre-exemple par excellence en matière de diversité. De l'anéantissement des patois prôné par l'abbé Grégoire à la dissolution de l'Alsace dans l'anodine région Grand Est, la France, une et indivisible, a démontré son incapacité à accommoder sa diversité nationale et linguistique dans un ensemble politiquement cohérent. Mais quel fédéralisme prescrire à la France ?

► PAR J. RÉMI CARBONNEAU* ET JUAN JIMÉNEZ-SALCEDO**

Témoïn à la fois de l'inéluctable mouvement de fédéralisation de l'Europe des États et du tardif éveil national des périphéries « ethniques », qu'il assimilera bientôt à des minorités « nationales », Robert Lafont observait il y a maintenant presque cinquante ans que « [s]eule la France refuse en elle la contestation ethnique. Elle est pourtant dans l'Europe des Six l'État qui doit compter avec la plus forte population minoritaire. La question ethnique en recouvre une autre, la question régionale, et se lie à elle. La République ouest-allemande est fédérale. Les Pays-Bas ont une constitution décentralisée. L'Italie parachève sa régionalisation, ayant d'abord accordé l'autonomie à ses minorités ethniques les plus importantes. [...] Tous ces États ont consenti un grand effort pour le développement de leurs régions. La France, elle, reste centralisée dans sa constitution bonapartiste. »

Quant à la mauvaise foi de l'État en matière de réparation linguistique vingt ans après l'adoption de la loi Deixonne, laissée sans suite, le militant occitaniste remarquait que « la France est isolée avec la Grèce et l'Espagne dans cet archaïsme culturel ». Aujourd'hui, c'est en tandem avec la Turquie que la France trouve sa place en Europe, en marge des conventions du Conseil de l'Europe sur la protection des minorités linguistiques et nationales, traités que ces deux États unitaires refusent obstinément de ratifier.

Obsédée par sa conception jacobine de l'égalité abstraite d'individus interchangeables, la France a obliéré, dans une démarche de remplacement du territoire par la carte, sa diversité constituante, qu'elle a fondue dans une République découpée selon la rationalité départementale en fonction des intérêts politiques, économiques et territoriaux franciliens, de la France d'oïl et de son « noyau ethnique » historique, pour reprendre l'expression du sociologue britannique Anthony Smith¹.



J. Rémi Carbonneau

Plutôt qu'une régionalisation hésitante et cosmétique, comme celle que l'on observe depuis les années 1980, c'est un traitement *fédéralisant* qu'il faut prescrire à la France pour la débarrasser de sa macro-céphalie francilienne qui a si longtemps pesé sur sa diversité historique. Le fédéralisme, donc, mais lequel ? Quels devraient être les fondements d'une République fédérale française ?

Fédéraliser un État revient à créer deux ordres de gouvernements, dont en principe aucun (faut-il sans cesse le rappeler) n'est subordonné à l'autre, chacun demeurant souverain dans ses attributions. On imagine ainsi mal la France se fédéraliser au prix des empiétements constants de Paris dans les champs de compétences des régions fédérées.

Comme principaux motifs de fédéralisation, on pense habituellement à : 1) l'ajout d'une division verticale des pouvoirs à la division horizontale entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire pour réduire l'arbitraire de l'État ; 2) la proximité des politiques publiques pour répondre le mieux possible aux besoins des citoyens et maximiser l'efficacité de l'action étatique ; et 3) la volonté de refléter et agglomérer les allégeances multiples présentes historiquement au sein d'un État sociologiquement hétérogène.

Ce dernier principe, auquel on doit la fameuse devise de l'unité dans la diversité, est capital dans la pensée fédérale. Selon le politologue étasunien William Livingston, le fédéralisme trouve sa justification non pas dans les structures institutionnelles de l'État mais dans la société elle-même – dans une *société fédérale* se caractérisant par une importante diversité en termes d'économies, d'histoires, de langues, etc., et par le regroupement territorial de cette diversité².

Ainsi, les solutions fédérales ont une fonction normative de valorisation de la diversité et de pacification des conflits intergroupes, car elles permettent aux *minorités nationales* – caractérisées par une langue, une culture, des traditions et institutions sociales propres et dont la présence est antérieure à la formation de



Juan Jiménez-Salcedo

l'État – de se constituer en majorités régionales et de se gouverner selon leurs propres normes au sein de la fédération.

Or, si la plupart des systèmes fédéraux existants – fédérations en bonne et due forme ou États décentralisés en voie de fédéralisation – reposent sur les principes de subsidiarité, d'efficacité et de dispersion du pouvoir, le principe fédéral de protection de la diversité n'a joué chez beaucoup d'entre eux aucun rôle dans l'organisation territoriale.

Que l'on pense aux États-Unis, qui, dans leur mouvement d'expansion, n'ont accepté de nouveaux États qu'à partir du moment où ceux-ci étaient majoritairement peuplés de Blancs anglophones, ignorant de la sorte une société fédérale culturellement diverse formée de nombreux peuples autochtones préalablement indépendants.

Et que dire de l'Allemagne, un composé d'États autonomes qui, malgré une longue tradition fédérale remontant au Saint-Empire romain germanique, s'est caractérisée par une centralisation toujours plus grande sous l'égide de l'autoritarisme prussien, dont l'Allemagne nazie et la RDA, deux États hautement centralisés et ethniquement homogènes, ont représenté l'aboutissement ? Aucune minorité nationale n'a jamais pu tirer profit de cet ensemble germanique ethnocentrique pour obtenir un arrangement fédéral. Et il faudra en plus de fortes contraintes internationales pour assurer un retour au fédéralisme, tant en 1949 qu'en 1990.

Pour remédier à une constitution inadaptée aux besoins de sa société fédérale, la France a pourtant d'autres options, aussi imparfaites puissent-elles être.

Le Canada fournit un exemple intéressant d'accommodement des structures politiques aux besoins des minorités nationales. Le cas du Québec, seul territoire majoritairement francophone en Amérique du Nord avec un degré d'autonomie qui lui a permis de sauvegarder son unicité, est bien connu en France, mais il n'est pas le seul. Partout dans le pays, des com-

munautés francophones en situation minoritaire parviennent à survivre dans un océan anglophone grâce à des droits linguistiques enchâssés dans la constitution fédérale.

La question des nations autochtones, en revanche, demeure plus problématique, mais des pistes de solution ont été envisagées moyennant des accords de reconnaissance ad hoc qui entraînent l'attribution de compétences exécutives. L'exemple le plus abouti est sans doute la création en 1999 du territoire du Nunavut, première entité fédérée regroupant une majorité de citoyens autochtones (Inuits).

Rappelons par ailleurs que l'État unitaire multicentenaire incarné par le Royaume-Uni s'est considérablement décentralisé en 1999 en « dévoluant » un ensemble de compétences à ses trois nations celtiques constituantes, reconnues comme telles. Enfin, malgré leur mauvaise presse dans le domaine institutionnel, l'Italie et l'Espagne représentent également deux exemples probants, quoiqu'inachevés, de gestion d'une société fédérale.

S'ils sont aux prises avec des crises politiques à répétition, c'est justement parce qu'ils n'ont pas été capables de développer une structure fédérative en phase avec les aspirations à l'autodétermination interne de leurs minorités nationales respectives, et cela en dépit de certains mécanismes de reconnaissance constitutionnelle, comme la tutelle des minorités linguistiques territorialisées en Italie, que l'on pense notamment à l'autonomie culturelle de régions comme le Val d'Aoste, la Sardaigne ou le Trentin-Haut-Adige, ou la légitimation des nationalités en Espagne, qui a permis le développement de systèmes de protection pour le catalan, le basque et le galicien, des langues nationales que presque trois siècles de centralisme étatique couronnés par quarante ans de dictature fasciste avaient laissées dans un état calamiteux.

Le fil conducteur qui relie les exemples du Canada, du Royaume-Uni, de l'Italie et de l'Espagne est sans aucun doute la prise en compte de l'existence d'une société fédérale qui précède la création de structures institutionnelles. La décentralisation ne pourra réussir que si elle tient compte des minorités nationales (occitane, bretonne, alsacienne, corse), aussi petites soient-elles (catalane, basque, flamande). À ce propos, le fédéralisme français ne pourra en aucun cas s'asseoir sur un critère d'efficacité administrative, comme les exemples proposés des États-Unis et de l'Allemagne, mais bien sur un système de protection de la diversité. ●

Les solutions fédérales ont une fonction normative de valorisation de la diversité et de pacification des conflits intergroupes

1. *Décoloniser en France. Les régions face à l'Europe*, Paris, Gallimard, 1971, p. 175, 220.
2. *National Identity, Ethnicity and Nationalism in Comparative Perspective*, Reno, University of Nevada Press, 1991, p. 38-39.
3. Voir son article « A Note on the Nature of Federalism », *Political Science Quarterly*, 1952, vol. 67, no. 1, p. 81-95.

Aujourd'hui, c'est en tandem avec la Turquie que la France trouve sa place en Europe, en marge des conventions du Conseil de l'Europe

Le vélo enfin déconfiné ?

Alors que le pays tout entier entre dans une phase active de déconfinement, jamais nous n'avions autant entendu parler vélo au plus haut sommet de l'État. Pourtant, nous partions de loin : gardons en mémoire que si la pratique du vélo était prônée comme une mesure barrière face à la pandémie pour nos nombreux voisins (Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Belgique...), le vélo était, en France, le grand absent des attestations de sorties pendant le confinement. ► PAR FANCH LE FUR

Pour la première fois, le 11 mai, l'État encourageait la pratique du vélo. Une première tant on sait que le vélo est loin d'être fédérateur dans ce pays. Il y avait bien eu le Plan vélo national en septembre 2018, à hauteur de 350 millions d'euros, avec des avancées significatives (continuités cyclables, prise en compte de la mobilité active dans les dispositifs d'économie d'énergie avec pour objectif le financement de 60 000 places de stationnement, formation des écoliers à la pratique cyclable...), mais jamais on n'aura autant parlé de sa pratique.

Outil d'une mobilité économique, durable et efficace pour les uns, objet de déplacement pour bobos urbains pour les autres, le présent article souhaite simplement faire un état des lieux du vélo en France en s'appuyant sur l'étude économique des cabinets Inddigo et Vertigo Lab parue en avril 2020.

Outil efficace

La pratique du vélo a connu un profond changement durant les dix dernières années. Il est aujourd'hui d'abord perçu comme un outil efficace face à la congestion des centres urbains : sa pratique a augmenté de 30 % à Paris entre 2010 et 2018, de 10 % en moyenne par an à Lyon, de 50 % à Bordeaux entre 2015 et 2019, mais aussi dans des villes moyennes comme

La Rochelle, où il représente 8 % de la part modale. De façon générale, nous constatons une hausse du nombre d'usagers. Le nombre de « pratiquants » occasionnels du vélo est en hausse et la non-pratique en régression : 52 % des Français ne faisaient jamais de vélo en 2012 (baromètre CVTO) ; ils n'étaient plus que 43 % en 2018 (DGE Tourisme).

De nouveaux modèles

Cette augmentation est alimentée par une explosion de la pratique du vélo comme outil de déplacement domicile-travail. Dans le centre des grandes villes, elle se développe principalement auprès des actifs. L'évolution de l'offre et la diversité des modèles semblent expliquer cette progression, avec notamment le développement des vélos-cargos ou des vélos à assistance électrique. Ces engins permettent en effet la dépose des enfants à l'école avant l'embauche, d'effectuer des achats à la débâche, d'intégrer dans sa journée une pratique sportive...

Le développement phénoménal du vélo à assistance électrique a beaucoup joué : quasiment invisible il y a dix ans, le VAE a connu un doublement du marché en 2017. Bonne nouvelle supplémentaire, il touche prioritairement les territoires où la pratique du vélo est la plus faible, s'utilise avec une fréquence de pratique et sur des distances de déplacement beaucoup plus importantes qu'un vélo classique et touche principalement des Français plus âgés qui ne faisaient plus de vélo et des femmes.

Par ailleurs, le VAE est une bonne nouvelle pour les centres-villes, car plus de la moitié des ventes y ont lieu. Le développement du vélo participe donc au maintien de l'activité économique urbaine.

Retombées économiques

Autre indicateur économique inhérent, la croissance très importante des retombées économiques. Celles du tourisme à vélo ont augmenté de 46 % en dix ans. En cinq ans, les retombées économiques de La Loire à vélo ou du réseau de véloroutes et voies vertes de Bretagne ont plus que doublé. Les

impacts atteignent plus de 100 millions d'euros par an sur la Véloodyssée. Il s'agit d'un tourisme à plus fortes retombées, près de chez soi, utilisant beaucoup plus le train et à faible impact environnemental.

Ces bonnes nouvelles ne doivent pas cacher la réalité nationale : au niveau européen, la France reste loin derrière. Avec 5 % de pratique quotidienne principale du vélo, la France se trouve (avec la Grande-Bretagne, l'Espagne ou l'Irlande) lâchée par le peloton de tête de l'Italie (13 %), la Belgique (15 %), l'Allemagne et la Suède (19 %), et loin des échappés comme le Danemark (30 %) ou les Pays-Bas (43 %).

L'étude d'Inddigo et Vertigo Lab met aussi en lumière un facteur particulièrement préoccupant : cette pratique au quotidien baisse. La forte hausse de la pratique au centre des grandes villes concerne moins de 20 % de la population française. C'est un trompe-l'œil qui cache une baisse presque partout ailleurs ces dix dernières années. La part modale du vélo dans les déplacements quotidiens est sans doute descendue sous la barre des 2 à 3 %.

Pratique globale en baisse

Plus inquiétant encore, cette baisse est en corrélation avec la densité de population. La pratique du vélo a fortement augmenté dans les grandes villes, mais uniquement dans la partie centrale et sur les déplacements d'échange avec le centre, là où les conditions de déplacement et de stationnement en voiture sont difficiles.

Partout ailleurs, le vélo continue à baisser dans les banlieues et les communes de deuxième couronne. Il a également fortement baissé dans les secteurs ruraux et les communes multipolarisées, là où, il y a vingt-cinq ans, la pratique du vélo était la plus forte (5,8 % en 1994). Les écarts sont majeurs dans la pratique domicile-travail, où le vélo atteint plus de 15 % à Strasbourg, Grenoble, Bordeaux, mais moins de 0,5 % dans les couronnes des grandes villes et des petits pôles.

Autre motif de désespoir des amateurs de vélo : la pratique baisse chez les jeunes, notamment les collégiens.

Le vélo a quasiment disparu des écoles primaires, au bénéfice surtout de l'accompagnement en voiture. Or, on sait que les pratiques de mobilité des jeunes influencent leurs futures pratiques adultes. Remettre en circulation les 9 millions de vélos qui dorment dans nos garages est donc un enjeu important.

Politique publique ?

Tout en contraste, la situation française révèle surtout une absence de politique publique sur les vingt dernières années. Le développement du vélo ne pourra se faire que par des efforts d'investissement dans les politiques cyclables des collectivités. Ils ont été importants ces dix dernières années au niveau local, avec une augmentation de 3,2 €/hab./an entre 2008 et 2019, mais ils restent encore très en deçà des 25 à 30 €/hab./an observés depuis des années dans les pays du nord de l'Europe.

Pour développer la pratique du vélo, les territoires doivent mettre en place un réseau sécurisé de pistes cyclables.



Un vélo-cargo.

Pour exemple, l'agglomération de Séville est passée de 0,6 % à 6 % de part modale en six ans – un mandat municipal – en passant le linéaire de 0,1 à 0,6 ml/hab. et en investissant 20 €/hab./an pendant six ans. Le jeu en vaut la chandelle : on estime que le

vélo pèse 29 milliards de retombées socio-économiques malgré sa faible utilisation. Augmenter la part modale, c'est de fait augmenter ces retombées économiques ! ●



Comme le président de la République l'a affirmé : « Ce 1^{er} mai 2020 ne ressemble à aucun autre. » En effet, comme plus de la moitié de l'humanité, les Bretons étaient confinés chez eux pour cause de coronavirus. Résultat : pas de cortèges...

Ni les drapeaux rouge et noir, ni les fanions jaunes de l'UDB n'ont été aperçus ce 1^{er} mai. En lieu et place des défilés, les Français ont dû supporter

Un 1^{er}-Mai confiné

un discours assez indécent d'Emmanuel Macron estimant que « [le confinement] nous prive de ce 1^{er} mai joyeux, chamailleur parfois, qui fait notre nation ». Le président de la République a réussi le tour de force « l'esprit du 1^{er} mai n'a peut-être jamais été aussi puissant. [...] C'est grâce au travail que notre nation tient ». Quand a-t-on vu des néolibéraux dans les cortèges ? Absolument jamais.

Dans un communiqué, l'UDB avait « invité chacun et chacune à imaginer sa manière de célébrer cette journée ». En lieu et place d'un véritable défilé, les adhérents de l'UDB ont choisi de mettre en scène des Playmobil depuis

un peu partout en Bretagne : Hennebont, Paimpol, Pontivy, Audierne, Quimper, Rennes... La plupart des cortèges avaient même leur scénario, tiré de l'expérience des années précédentes ou des messages qu'ils désiraient porter. A Paimpol, il était question de soutien aux hôpitaux et aux intermittents, les banderoles UDB côtoyant celles des coquelicots. A Audierne, on pouvait apercevoir le soutien aux prisonniers catalans. Quant à Rennes, l'UDB défilait aux côtés des drapeaux kurdes. La section a déploré « la présence policière excessive dans une manifestation familiale ».

À noter d'ailleurs que la CGT et le SNES du Morbihan ont eux aussi créé leur cortège virtuel. Comme quoi, la convergence des luttes a pu se faire ce 1^{er} mai, malgré tout.

► PAR LA REDACTION

Erwan Evenou (1940-2020)

Erwan Evenou est décédé le 24 avril dernier. Trop tard pour en rendre compte dans la dernière édition du *Peuple breton*, qui n'a pu évoquer cette disparition autrement que sur son site Internet. Voici donc quelques lignes sur cette figure de l'UDB. ► PAR JEAN-JACQUES MONNIER

Erwan est né à Alger de parents pieds-noirs. Né en 1940, il vit tout près des massacres de Stéf, qui fragmentent une société jusque-là inégalitaire mais multiculturelle, où le « pied-noir » parle un peu les langues de l'indigène (arabe et kabyle), le français ou l'espagnol. A la faveur d'un voyage en Bretagne, Erwan commence à apprendre le breton, écrit dans la page des « jeunes Bretons » de la revue *Al Liamm*, fondée en 1956 une association de jeunes apprentis bretonnants dispersés (KAVY), qui vont correspondre pendant l'année et se retrouver l'été en stage autour d'un aîné, Ronan Huon : Guénolé Le Menn, Yann-Ber Piriou, Donatien Laurent, Alan Cochevelou, Mona Mazé et d'autres. En 1957, bac en poche, Erwan débarque à Paris, en classe préparatoire, fuyant le conflit qui s'amplifie. Il devient

instituteur dans le Morbihan, puis retourne en Algérie comme appelé et instituteur en 1965. De retour en France deux ans après, il comprend mal le Mai 68 étudiant, qu'il trouve « bourgeois ». Devant le recul de la langue, abandonnée par les parents d'élèves, Erwan est au premier rang pour la fondation de Galv – Comité d'action pour la langue bretonne – en 1969, cartel progressiste unissant Ar Faiz, UDB et Jeunesse étudiante bretonne. Il aide des jeunes autour de l'UDB à s'organiser en mouvement autonome (JPB), avec un journal régulier, *Ni*. Echec partiel, puisque le mouvement quitte l'UDB et ses adhérents rejoignent pour partie les maoïstes ou l'anarchisme.

L'appel du pays natal demeure fort et il repart en Algérie, comme enseignant coopérant. Mais la montée de l'islamisme et de la guerre civile met fin à cette tentative, où il découvre une Algérie mal gérée et policière qui n'accepte plus la différence.



Erwan Evenou (au centre) lors de la création des JPB.

De retour au Faouët, Erwan obtient le CAPES de breton en 1986, année de sa mise en place. Il soutient une thèse sur le breton de Lanvénegan et devient inspecteur pédagogique de breton. Par ailleurs, Erwan s'est beaucoup investi localement et au niveau breton dans les instances du gouren. Il laisse aussi une œuvre littéraire et poétique publiée, en breton et en français que l'on peut lire entre autre dans l'anthologie bilingue de Yann-Ber Piriou, *Défense de cracher par terre et de parler breton*.

Le breton à l'école, victime collatérale ?

Quid de l'enseignement du breton, et surtout en breton, pendant cette période de crise sanitaire ? On a fait très largement état des difficultés d'enseigner à distance, quelle que soit la matière. Le breton connaît une difficulté supplémentaire : la majorité des parents d'élèves bilingues ne connaissent pas la langue. La situation étant déjà précaire, cela ne s'est pas arrangé... Il faudrait une véritable enquête auprès des professeurs bilingues pour avoir une idée plus précise de la situation. Mais les retours que nous avons pu avoir n'étaient pas très réjouissants. Pour le primaire, c'est comme une rentrée de septembre, où il faut remettre en place des rituels pour réintégrer le breton dans la vie quotidienne. C'est

en général une période difficile, mais un passage obligé pour que le breton devienne véritablement la langue de la classe. Les professeurs qui nous ont répondu ont également remarqué une différence notable entre les quelques élèves qui ont un parent (voire les deux) qui parle breton et ceux qui n'en ont pas. Les élèves qui étaient déjà en difficulté en breton ont clairement été pénalisés par cette période et, pour ceux d'entre eux qui ne reviennent pas en classe, ils vivront sans doute pendant plus de cinq mois sans entendre de breton, ce qui pourrait en décourager certains, surtout au collège, où le choix d'élève intervient plus qu'au primaire. Certains enseignants ont fait remonter d'autres problèmes : les portes ouvertes n'ont pas toujours pu se tenir et

cela peut constituer un problème pour recruter de nouveaux élèves dans les filières bilingues, en particulier pour les filières qui doivent ouvrir en septembre. Il n'y a pas eu non plus d'accueil des CM2 dans les collèges. Les enseignants vont faire remonter au rectorat la demande suivante : ne pas imposer un nombre minimum d'élèves pour la rentrée prochaine. Beaucoup de parents, en particulier en primaire, se sont sentis désemparés durant cette période, ne pouvant faire classe en breton à leurs enfants. Certaines familles ont cherché des solutions pour que leurs enfants continuent à entendre du breton. On peut noter la réactivité de certains médias bretons qui ont proposé du *buod* pour les élèves, comme Brezhowe. ► PAR LA RÉDACTION

POBL VREZH

Ar paseporzhioù, an aotre da vont a vro da vro

Ar reolennoù lakaet da dalvezout evit stourm a-enep ar c'hleved-red a sach an evezh war al liamm lezennel a zo etre hon triad ha ni. Ret eo oa kaout ur follenn a roe da c'houzout e oad aotreet da vont er-maez eus e di, pe eus e liorz, ha goude-se pelloc'h eget kant kilometr anezhañ pa veze da dreuziñ harzoù an departamant. Sachañ a reont ivez an evezh war galloud ar riezoù war an dachenn-se, ken kreñv ma oa e spered tud ar C'hornôg ar soñj o doa ar frankiz da bourmen o c'hallite n'eus forzh pelec'h war an Douar.

► GANT PAOL AR MEUR

Pell 'zo e oa bet ijinet ar paseporzhioù, met un implij dishêvel a voe ganto pa voe framm ar rieziou-broadoù e-kerzh an XIX^{vet} kantved. Diwar neuze ne c'helle ket treuziñ ar harzoù heptou. Liammet e oa an dud gant un tirad riezel, peurliesañ an hini e oant ganet ennañ. Mestroniañ efed an divrodegou e oa pal pennañ ar paseporzhioù. Skañvaet e voe koulskoude an implij anezho e-kerzh eil hanterenn an XIX^{vet} kantved, a-barzh mont war greñvaat adarre pa grogas ar Brezel bras. War-lerc'h an Eil Brezel-bed e voe divizet ober gant ar memes reolennoù evit embann paseporzhioù en holl vroioù, ar reolennoù dibabet gant Aozadur Etrebroadel an Nijerezh Trevourel. Emglevioù etre riezoù a ro koulskoude, bremañ, ar gwir da dreuziñ harzoù heptou en o rannvedoù, evel an takad Schengen en Europa.

Meur a seurt paseporzh 'zo, ha kreñvoc'h eo talvoudegezh reoù 'zo. Un implij micherel 'zo gant ar re a ro ar muiañ a wirioù, re kannadourien ar riezoù peurgotket

Meur a seurt paseporzh

Bras e teuas implij ar paseporzhioù da vezañ pa voe ijinet binvioù modern da veajiñ pell, an trenioù hag ar bapeurioù e-kerzh an XIX^{vet} kantved, ha, goude-se, ar c'hiri-tan hag ar c'hiri-nij. Meur a seurt paseporzh 'zo, ha kreñvoc'h eo talvoudegezh reoù 'zo. Un implij micherel 'zo gant ar re a ro ar muiañ a wirioù, re kannadourien ar riezoù peurgotket. Emglevioù etre riezoù a ro an aotre da dreuziñ ar harzoù etrezo hep viza. Gant lod eus ar paseporzhioù e c'heller mont e nospet bro warn-ugent hep goullenn an aotre d'hen ober endra ma 'z eo gwall strizh an dibab gant reoù all. Seul bouezusoc'h eo reolenn an aotre-se ma ne vez ket aes da gaout evit an holl. Abegoù beajiñ resis a ranker reiñ evit kaout ar viza pa vez goullennet. Hir e vez, gwech 'zo, ar gortoz ha ne vez ket sur meur a hini da vezañ lezet da dremen an harzoù, peurgotket an dud o vevañ er broioù paour. An darvoudoù kriz war hentoù an divroañ a laka da gompren n'eo ket treuziñ an harzoù un dra anat evit kalz tud war an Douar.



Marc'had ar paseporzhioù

N'o deus ket ar Vretoned peadra da glemm gant o fasedorzh european. Aotreet e vezont da veajiñ e 163 bro, 124 anezho hep viza. Un diskoulm 'zo, koulskoude, evit an dud ganet e broioù na c'hellont ket reiñ dezho kement a aotreoù tremen. Ur marc'had etrebroadel 'zo evit kaout paseporzhioù brasoc'h o zalvoudegezh. Riezoù 'zo a ginnig gwerzhañ o broadelezh. Ur mod efedus ha feukus da bourvezañ o c'helioù eo deuet da vezañ evit Malta ha Kiprennez en Europa da skouer. Jedet ez eus bet e tizh talvoudegezh ar marc'had-se daou vilird a zollaroù er bed. Seul frouezhusoc'h ma oa aet pa oa bet strishaet ar reolennoù evit kaout ur viza war-lerc'h mestaolioù an 11 a viz Gwengolo 2001. Tri seurt tud a glask prenañ ur paseporzh estren, tud ar *jet-set* evit gellout mont aes eus en eil bro d'eben, tud a glask ur vro a ginnig dezho un dazont gwelloc'h, ha, asu- en estrenvro evit an abeg-mañ-abeg. Dister-kenañ eo dregantad an trede seurt, met kavet e vez ennañ tud eus ar re zañjerusañ. Ur marc'had maez al lezenn etrebroadel 'zo war an dachenn-se ivez. Paseporzhioù laeret ha falspaseporzhioù a vez gwerzhet. Aet e oa gant Daech, da skouer, kalz paseporzhioù diskrv hag implijet int bet, goude-se, evit kas stourmerien da seveniñ mestaolioù en tu all da harzoù riezel Siria hag Irak. Un diskoulm all, an hini implijetañ, eo an euredir ha klasket e vez e broioù ar C'hornôg darvez-priedoù a asante da se en eskemmennoù ur guc'henn vrvav a arc'hant.

Ar Rouantelezh-Unanet eus ar billig d'an tan



Gant an enkadenn-mañ a vez klasket abeg er pezh a ra an ail pe egle evit o raktres politikel.

Abaoe ma oa botet ar Brexit tost pevar bloaz 'zo eo bet savet ar goulenn-se alies a-walc'h : ha torret eo ar Rouantelezh-Unanet da vat ? A vloaz da vloaz, hag a zilenadeg da zilenadeg e seblant ar foz etre Bro-Saoz hag hec'h amezaien kembreat, skosat hag iwerzhonat bezañ do-roc'h-donañ. Dreist-holl eo war-zu Bro-Skos e weler an troc'h brasañ, un troc'h na seblant ket dont da bareañ. Ha donedigezh ar c'hleñved nevez a reer Covid-19 anezhañ na ro louezou ebet d'an afer...

Gouzout a reer a-walc'h n'eo ket gwall domm Nicola Sturgeon, Maodiernez Kentañ Bro-Skos, ouzh Boris Johnson, Ministr Kentañ ar Rouantelezh-Unanet. Ha anat eo en ur sellet

vo ket kaoz eus fin ar c'henniferiñ a-raok dibenn miz Mae en o farreziou. Sklaer eo bet Nicola Sturgeon, pouezet he deus war ur frazenn nemetek : "Stay at home", chomit er gêr.

N'eo ket bet ken anat se soñj Sturgeon atav, avat. E miz Meurzh, p'edo broioù Europa ooc'h en em genfinañ an eil war-lec'h eben, edo ar Rouantelezh-Unanet o kanañ ne vo ket graet kement-se ganto. Hag aes eo kompren : penaos kredin laakañ an harz war an ekonomiezh e mare ar Brexit, pa 'z eo distabil a-walc'h an traoù dija ? D'ar mare-se e c'helle Bro-Skos en em genfinañ hec'h-unan, hep gortoz ouzh ail Londrez. Ha koulskoude n'he doa ket Dinedin embannet ar c'henniferiñ a-raok an 23 a viz Meurzh, e oa genfinañ a-raok an 23 a viz Meurzh, e oa genfinañ a-raok an 23 a viz Meurzh, e oa genfinañ a-raok an 23 a viz Meurzh.

Boris Johnson heuliañ skouer e amezaien. Kanañ a ra ar Skosiz bremañ o furnez e-tal follentez ar Saozon, met n'eo ket kozh deuet ar furnez-se.

Uheldirioù hag Inizi ar C'hornôg en arvar

Gwir eo n'eo ket bet ken taer ar binim e Skos hag e Bro-Saoz : 2 000 den marvet e bro Robert Bruce, hag ouzhpenn 28 000 e bro Shakespeare, peurluviañ anezho e Londrez. Evel-just, n'eus ket kement a dud en div vro, met anat eo e oa aesoc'h d'ar Skosiz en em reiñañ ouzh urzhioù o gouarnamant. Kement-se ne dalvez ket n'eo ket dajjerus ar c'hleñved, dreist-holl en ur vro leun a dud kozh. An o deus dreist-holl ar C'houezeled a zo o chom en Uheldirioù, rak kalz tud kozh o deus, gant re nebeut a weleou en ospitalioù. En Enez Skye e oa aet seizh den kozh da Anaon gant ar binim en un ti ar re gozh e-korf ur sizhun. Ha ma tigorfe Bro-Skos d'an douristed e-pad an hañv e varvo kalz poent eo bet embannet sklaer gant kuzulierien an Uheldirioù ha kompagnunezh ar bigi-treizh ne vo degemeret den ebet eus an diavaez, ha kounnaret e oa an dud gant piaouerien eil-tier o doa klasket tec'hed d'an inizi.

N'eus forzh penaos, sklaer eo ez eo deuet enkadenn ar C'hovid-19 da vezañ un digarez all da Nicola Sturgeon evit embann e c'hell - hag e rank - Bro-Skos dont da vezañ dizalc'h. War a seblant ne vo vaksin ebet a-enep ar d'ar memes mare m'en doa divizet

Un holloueziadur eo Wikipedia, da lavaret eo ul lec'hienn internet ma vez renabek kement tra a oar mab-den. Krouet e oa bet e penn-kentañ ar bloavezhioù 2000 evit kaout un holloueziadur digor d'an holl war internet. Unan eus e berzhioù anavezetañ (ha milligetañ gant lod) eo ez eo digor d'an holl da skrivañ e-barzh. N'eus ket ezhomm da grouiñ ur gont zoken. Digor eo Wikipedia d'an holl yezhoù ivez (dont a ra an anv eus ar ger hawai'iane evit "buan") ha n'eus nemet en em stagañ asambles gant un nebeud tud evit krouiñ ur raktres.

Ur gêr en Italia saveteet gant he c'humuniezh Sinaiz

E lec'hioù 'zo e vez hegaset an dud gant ar redi da vezañ kenfinet. Hag e lec'hioù all e-giz Prato, ur gêr en Italia, ez eo en em genfinet an dud en un doare naturel a-raok an urzhioù ofisiel. E Toskana, nepell eus Firenzez, emañ kêr Prato. Ur skouer

eo bet tud Prato evit ar vro a-bezh, a-raok ma vefe eus ar viruz en Italia zoken. N'eo ket c'hoarvezet an dra-se dre zegouezh.

Anavezet eo Prato en Italia evit bezañ un doare China Town italian. Adalek ar bloavezhioù 1990 e oa deuet Sinaiz

d'en em staliañ eno, da labourat e industriezh an dilhad. Tamm-ha-tamm int deuet da vezañ niverusoc'h-niverusañ betek ma teufe Prato da vezañ ar gêr gant ar brasañ dregantad a dud a orin eus Sina en Europa, un den diwar bemp dre vras.



Pa gaver met ar zehi.

Setu perak e veze lavaret e penn-kentañ e vefe moarvat Prato ar gumun gentañ pakel gant ar viruz en Italia. Met n'eo ket e-mod-se eo tremenet an traoù.

Kalzik anezho a oa bet o vakañsiñ e Sina (e Wenzhou, 1 000 km diouzh Wuhan) met kerket distro en Italia e oant en em genfinet e-pad div sizhunvezh drezo o-unan.

E fin miz Genver, pa ne oa ket eus ar viruz en Italia c'hoazh, o doa serret Sinaiz Prato o stalioù ha dalc'het o

dud o vervel eget ar pezh a vez lavaret ez-ofisiel. "Ur bern tud a zo o vervel e Sina. Kalz muioch eget ar pezh a gredomp. Chom a ra mut ar gouarnamant sinaat war ar pezh a zo c'hoarvezet e gwirionezh", a zispleg Francesco Rotunno, eil-prezidant ur gevredigezh sinaat.

Met n'eo ket tout. Lañs he deus bet Prato war peurrest ar vro. Nec'het eo bet tud Prato o welet pegen sirius e oa ar viruz evit Sinaiz Prato.

"Komprenet hon eus abred"

Setu ar pezh a zisplege an aotrour-maer Matteo Biffoni e *Politico* : "Ar boblañs he deus soñjet, ma chom ar Sinaiz - hag a vez peurliesañ o labourat da forzh peseurt eur - a-sav da labourat, e rank bezañ un afer sirius. Roet eo bet ar skouer vat ganto ha komprenet hon eus abred pegen grevus e oa." Kroget o deus ar Sinaiz da wiskañ maskioù hag un dredereñ eus Italiañed Prato, daoust ma oant souezet e penn-kentañ, o deus graet kemend-all.

Ouzhpenn-se o deus kroget an embregerezhioù gwiadou da broduiñ maskloù. Ha dafar e-giz mekanikoù alanañ a zo bet degaset eus Sina. Ar pezh a zo bet gwelet mat-tre gant an Italianed.

"D'an nebeutañ ez eus bet un dra vat er mare spontus-mañ : an enkadenn he deus laakaet ac'hanomp da vezañ ur gêr unanet", eme Marco Wong, kuzulier-kêr sinaat hag italian.

A-drugarez da gumuniezh Sina, n'eus bet nemet 29 den o vervel gant ar c'hovid-19 e Prato, betek-hen. Da lavaret eo 30 gwech nebutoc'h eget kêrioù a-vent ganti e Lombardia.

➤ GANT MELENA HELIAS

Un holloueziadur e brezhoneg : posupl eo



Pempzek vloaz paseet eo ar Wikipedia e brezhoneg bremañ. Poent eo marteze teuler ur sell ouzh al labour bet graet betek-henn ha klask kompren penaos e c'hell ar raktres (hag ar raktresoù-kar) mont war-raok a-benn ar bloavezhioù a zeu.

Un holloueziadur eo Wikipedia, da lavaret eo ul lec'hienn internet ma vez renabek kement tra a oar mab-den. Krouet e oa bet e penn-kentañ ar bloavezhioù 2000 evit kaout un holloueziadur digor d'an holl war internet. Unan eus e berzhioù anavezetañ (ha milligetañ gant lod) eo ez eo digor d'an holl da skrivañ e-barzh. N'eus ket ezhomm da grouiñ ur gont zoken. Digor eo Wikipedia d'an holl yezhoù ivez (dont a ra an anv eus ar ger hawai'iane evit "buan") ha n'eus nemet en em stagañ asambles gant un nebeud tud evit krouiñ ur raktres.

E penn-kentañ miz Mae 2020 e oa bet krouet 68 069 fennad war ar raktres Wikipedia, ar pezh a laka ar Wiki Brezhonek er 81st renk e-touez an holl wikipeedioù a zo. Bep miz e krouer pennadoù nevez, etre 100 ha 200 peurluviañ, ha kreskiñ a ra tamm-ha-tamm ar raktres evit kinnig sujedoù liesseurt. Tro-dro d'ar raktres ez eus ivez ur geniadur (Wikieriadur), un dastumad mammennoù (Wikimammennoù) hag un dastumad skeudennoù (Wikicommons). Pep tra zo frank ha digor e-keñver gwirioù ha digoust eo implijet pe labourat war ar raktresoù-mañ.

N'eo ket dreist pep tra gant ar raktres avat. Chom a ra kalz labour war ar stern, ne vez ket astennet a-walc'h ar pennadoù boulec'het, diouer a bennadoù diazeza zo c'hoazh ha ne oa nemet 27 pennad hir (en tu all da 30 000 bit) e penn-kentañ miz Mae 2020 - 87 a zo er Wiki kembraek da skouer.

WIKIPEDIA An holloueziadur digor

Mankout a ra tud evit astenn ha kempenn ar pennadoù, krouiñ patromoù teknikel ha dreist-holl laakañ buhez endro en ur gumuniezh he deus kollet he merourien dre vras.

E-leizh a labour zo hag e-leizh a varregezh gant ar vrezhonegerien, n'eus nemet plantañ e-barzh, skrivañ, reiñ mammennoù, eskemm gant an implijerien all, evit sevel ostiñ a-stroll, digor d'an holl, digoust hag a c'helle serviñ d'an holl vrezhonegerien, kozh ha yaouank. Un utopiezh deuet da wir.

➤ GANT CLYDE DUJOU-BELMONT

Du ha gwenn ha plas da lenn...



GANT HERVE LANNUZEL

Koktel ar vuhez gant Jil Pennek | embannet gant Al Liamm | 144 f. | 12 €

Kinniget eo Koktel ar vuhez evel ur rummad danevelloù-behez. Luzietoc'h eo an traoù evidon.

Un doare romant eo, rannet e tammoù a c'heller lenn pep hini diouzh e du. Tachet e vefen da geñve-riañ gant stradoù zo ma kaver ar memes tudennoù, istorioù o heuliañ an eil egile a c'heller sellet outo evel istorioù distag koulskoude. Ar rannoù kentañ zo bet embannet er gelaouenn Al Liamm endeo. Tremen a ra an traoù er vro hag er bed a-vremañ gant e berzhioù mat ha fall. Liammoù a bep seurt zo etre an tudennoù disheñvel-tre an eil diouzh eben. Un tamm dizingal eo kalite ar rannoù. Kavet em eus e yae Jil un tamm pell ganti o silañ un istor n'en deus netra da welet gant ar peurrest (Tach'houit kuit). Kavout a reer bepred ur mousfent a c'hell bezañ kriz a-wechoù. Ur bern degouezhoù zo tost dibosupl met degemeret e vezont peogwir int lod eus aergelc'h an oberenn. Hanter droch eo tudennoù zo (Natalie, Bénédicte, Linda Morwenn Smith da skouer, Yann-Bêr ivez e meur a geñver). Istorioù karantez a bep seurt, gaoù, faulster a gaver, met teneridigezh ha kenskoazell ivez. Un dra a zeu da vezañ tost un dudenn e rannoù zo eo an alkoal, an gin peurgetek... Ur c'hoktel eo, neketa.

Gouel ar c'hlas termen gant Goulec'h an Kervella | embannet gant Mouladurioù Hor Yezh | 56 p. | 8 €

Romantig pe dane-vel hir ? Novella evel ma lâr ar saoznegerien ? Ne vern. Al lev-mañ 'vo un dan-vez studi dreist evit al liseidi vrezhonek. Kavet e vez, goude an istor, goulennoù bet savet gant Ronan L'Hourre ha Chann L'Hourre evit sikour ar gellennerien. N'eo ket luziet an istor ha divinet e vez buan petra zo c'hoarvezet. Aergelc'h ar c'hlas zo deskrivet mat a-walc'h. Daou dem e gwirionez : emzalc'h forc'hellek ar

re yaouank e-keñver an heñvelveziadeg hag an droug a c'hell ober ar rouedadoù sokial pa vezont implijet en un doare di-boell, dievezh pe heskinus...

Nenn Jani gant Roparz Hemon | adembannet gant Al Lanv | 248 p. | 11,50 €

Embannet e voe Nenn Jani evit ar wech kentañ gant Al Liamm e 1974. Romant diwezhañ Roparz Hemon (1900-1978) eo. Kavout a reer en embannadur-mañ ur raskrid dedennus-kentañ gant Fulup Lannuzel. Menegiñ a ra barnedigezhioù kriz a-wechoù bet gret a-zivout an oberenn... Kinnig a ra div gartenn eus Brest e penn-kentañ an xxth kantved a ziskouez penaos en doa an aozer miret ur soñj re- sis eus ar ger ma oa bet ganet enni. Evit reiñ deoc'h un tañva eus an istor e roan ar pezh a skriv Fulup da lenn : "Frammet eo an istor en-dro d'un intañ-vez divugel, Nenn Jani a c'hoarvez dezhi, dre un taol degouezh, plediñ gant bugale un intañvez all, Emili Hingant, skote buan gant an Ankoù, hag ar re yaouankañ anezho a zeuio da vezañ 'he bugale'. An tudennoù, daoust dezho gouzañv a bep seurt reuzioù a gavo un diskoulm yael e fin an dezrevell."

Rebechet ez eus bet d'ar romant bezañ realour. Ha neuze... Deskrivet eo mat-tre kêr-Vrest ha maeziou Bro-Leon zoken pa ya an tudennoù en dia- vaez kêr. Gwelet a reer ar stourmoù sokial, koulez e-touez micherourien an arsanailh hag e metoù ar skolaerien ma tiwan ar frammoù stourm. Santout a reer dreist, met en un doare eoul, an diforc'hioù a renkad spontus a : 1 % eus an dud a oa perc'henn war 55 % eus madoù Frañs hag an 50 % paourañ war 2 % (s.o. levioù Thomas Piketty) ! Merzout a reer pouez an arme- vor e Brest. Gwelet a reer an diforc'hioù etre Brestiz ha tud ar maeziou, a oa o ve- vañ tamm-ha-tamm e daou sevenadur disheñvel. Gwelet a reer emzalc'hioù ar merc'hed o cheñch...

Rebechet ez eus bet d'ar romant bezañ santimantalour. Ha neuze... Santimanta- lour eo fin Oliver Twist ivez ha n'eo ket

gwelet evel ul levr dister evit kelou-se. Perak e tlefe ul levr realour echuiñ en dristidigezh ? Un toullad rebechoù zo d'ober a-zivout yezh, gwir. Re vras eo niver ar frazennoù savet war ar patrom gallek (rener, verb, renaden) peurgetek.

Komprenet ho peus em eus bet plijadur oc'h adlenn an oberenn. Spi 'm eus e vo lennet gant tud bet ganet war-lerc'h 1974 hag o devo kement a zudi o lenn anezhi.

Unanet adarre gant Fred Uhlman | troet diwar ar saozneg gant Bernard Gery | embannet gant Mouladurioù Hor Yezh | 126 p. | 10 €

Kregiñ a ra an istor e miz C'hwevrer 1932 pa emu Konradin, Graf von Hohenfels, ezel eus ur familh noblians uhel e Karl Alexander Gymnasium e Stutt- gart, e klasad Hans Schwarz, mab ur mezev a orin yuzev. Daoust d'an di-

forc'hioù a orin hag a renkad e teuot da vezañ mignonned vras. Er penn-kentañ e kaver gorrek-tre lusk an istor. Evidon e kroge da vezañ dedennusoc'h adalek ar chabistr 15. Kemmet em eus soñj goude rak ma ne vefe ket eus al lodenn gentañ e tesker traoù diwar-benn an deskadour- rezh en Alamagn, plas ar renkadoù hag an noblians peurgetek, emzalc'h feal kalz. Alamarded a orin yuzev e-keñver o siouriezh (tad Hans). Santout a reer ivez emled tost sioul an naziegezh. Er pemp chabistr diwezhañ e weler trec'h an ideologiezh-se hag ar c'hemmoù da zegas e duze an dud. Konradin a zo boemet daoust ma santez n'eo ket kendrec'het mik. Aet eo an daou vignon pep hini diouzh e du eta. Tec'houit a ra Hans d'ar Stadoù-Unanet hep e dud. Klask a ra ankouac'haat un darn eus a vuhez. Ma kaver un nebeud prantadoù fromus el levr, er fin eo e kaver an hini fro- musañ. Plijadur ho po o lenn an oberenn, sur. An nebeud mankoù (kemmadurioù, reizh gentoù zo) ne reont ket droug d'al lennadenn.

Hommage

« Adieu mon voisin de village »

Idir s'en est allé le 2 mai dernier, la maladie ayant fini par avoir le dernier mot. L'écho de ses douces mélodies dans une langue si chère et sublimée, la trace de la chaleur qu'il savait si bien partager ont surgi spontanément et submergés les mémoires.

PAR KHALED DRIDER

De son village natal Ath Lahcène, dans la commune des Ath Yenni en Kabylie - pays de Mammeri et d'Arkoum - où il vécut son enfance, puis à Alger au lycée et ensuite à l'université, celui que nous avons toujours appelé Hamid s'est retrouvé par le hasard des circonstances introduit clandestinement d'une certaine façon dans le monde de la musique, puis intronisé et reconnu par le lancement de la chanson Avava Inouva, qui sera fredonnée dans plusieurs langues à travers le monde.

Très vite propulsé par le succès de cette célèbre chanson, Idir n'aura de cesse de traduire en acte l'une de ses sensibilités, celle de l'ouverture aux autres. L'ouverture vers les profon- deurs de sa culture, vers les autres Berbères de Tamazgha, c'est par exemple cette chanson où il s'adresse aux Chacouis, les Berbères de l'Est algérien, pour les exhorter amicalement à répondre à son appel, en évoquant l'histoire commune, puis aux Touaregs, ces hommes libres.

Mes amis les Celtes

Ouverture au monde telle cette amicale apostrophe « Ay Ithiviniw ay Issal- tiyen » (Ô mes amis les Celtes, ndr) par laquelle il salue, dans la chanson Issal-tiyen composée avec Alan Stivell et chantée en kabyle et en breton, les Celtes, qu'il considérait comme ses proches. C'est sans doute en Bretagne qu'il a chanté le plus, dans les grandes villes à Rennes, Nantes, Brest, Lorient et dans de plus petites comme Corlay, Crozon, Paimpol ou Monterfil, pour ne citer que quelques-unes. À chacun de ses passages, il trouvait toujours un moment pour discuter avec nous, membres de l'association des Ber- bères de Bretagne, à l'écoute de tous, avec la sourire et le zeste d'humour.

Cette ouverture d'esprit l'amè- nera naturellement à de nombreux échanges avec une palette d'artistes de plusieurs pays : Tiken Jah Fakoly, Cheb Mami et Khaled, Enrico Macias, Maxime Le Forestier, Dan ar Braz et Gilles Servat, Charles Aznavour, Grand Corps Malade, Jean-Jacques Gold- man et Patrick Bruel.

Il imprimait cette marque dans ses chansons, ses interviews et ses concerts, qui reflètent clairement ses valeurs et ses combats. Sans en faire l'exégèse, les textes des chansons traduisent, quel que soit leur rythme, la constance de la ligne qu'il a choisie, l'affirmation de son identité et l'intran- sigeance qui accompagne cette reven- dication.

Chasseur de lumière

Anthropologue à sa façon, il était toujours à la recherche de nouveaux airs, sons et contes des autres régions berbères, qu'il recueillait auprès de sa mère, des siens et des rencontres. Avec sa mère, il entretiendra une com- plicité fusionnelle. Au-delà, c'est toutes les femmes qu'il tenait à honorer et ne manquait aucune occasion de leur té- moigner respect et admiration.

Sans tapage, mais avec fermeté et conviction, il a toujours soutenu les mouvements d'émancipation au pre- mier rang desquels le mouvement ber- bère, depuis le premier Printemps, en 1980. Comme il a dénoncé sans réserve les répressions qui se multipliaient contre ses militants, notamment lors du Printemps noir en 2001, où 126 jeunes ont été assassinés. Durant la décennie noire des années 1990, il a tout natu- rellement apporté son soutien au mou- vement démocratique qui luttait contre les islamistes, pour que le péri d'un État théocratique n'advienne pas, sans jamais accorder pour autant le moindre crédit au pouvoir en place. Pour lui, la religion est une affaire de conviction personnelle, qui n'a pas à interférer avec la sphère politique. Encore récemment, il a exprimé sa solidarité aux jeunes, es- poir et force vive du mouvement Hirak.

D'aucuns auraient voulu l'opposer à d'autres chanteurs kabyles parce qu'il n'élevait pas le ton, parce qu'il n'empruntait pas les mêmes registres de la révolte, parce qu'il ne partageait pas toutes les options politiques, mais Idir ne s'est jamais laissé détourner de



la voie qu'il s'est tracée, celle du trait d'union entre toutes ces étoiles de la galaxie artistique, tout en respectant les positions de chacun. Il était plus le chasseur de lumière, que le pour- fendeur des consciences, incarnant la nuance plus que la stricte radicalité. Sa philosophie se résumait ainsi, comme disait Camus : « ce qui compte c'est d'être humain et sincère ».

Après Matoub, dont il admirait la foi et la ferveur en son identité, Idir s'en va habiter le panthéon des Berbères ayant contribué à la renommée du patrimoine, même s'il n'aura pas connu le couron- nement espéré que sa langue, la nôtre, ait la véritable statut de langue officielle. Adieu l'artiste, adieu Hamid, adieu mon voisin du village. ●

1. Mouloud Mammeri (1917-1989), né aux Ath Yenni, était un écrivain, poète et anthropologue dont l'œuvre a été consacrée aux études et recherches berbères. 2. Mohamed Arkoun (1928-2010), historien de la pen- sée islamique, est également né aux Ath Yenni. 3. Le pays berbère des origines, comportant l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et la Libye.

Hong Kong : vous avez dit « décolonisation » ?

La rétrocession en 1997 de Hong Kong à la Chine prévoyait une autonomie de 50 ans, sous l'égide du pragmatisme économique. Mais la démocratie y est fortement menacée...

► PAR ALESSANDRO MICHELUCCI

Hong Kong se compose de trois parties : l'île de Lantau, peu peuplée ; la presqu'île de Kowloon, où se concentre la majorité de la population ; l'île de Hong Kong proprement dite, siège du pouvoir politique et financier.

Hong Kong est l'un des territoires les plus densément peuplés de la planète : sur une surface inférieure à la Martinique (1 128 km²) vivent les habitants de la région Bretagne, de la Corse et des Pays-de-la-Loire réunis (7 500 000).

Chinoise depuis 220 avant notre ère, puis colonie britannique depuis 1841, elle est occupée par le Japon pendant la Deuxième Guerre mondiale. Après la fin du conflit, elle revient sous domination britannique, où elle restera durant presque un demi-siècle, sans être touchée par la décolonisation qui s'affirmera après la conférence de Bandung (1955).

Après la naissance de la République populaire de Chine (1949), Hong Kong abrite plusieurs opposants persécutés par la répression maoïste. En même temps, plusieurs firmes chinoises y déplacent leurs activités.

Dans les années 1950-1960, la croissance du secteur manufacturier provoque une industrialisation rapide. La population et le niveau de vie augmentent. D'autres secteurs progressent

aussi, en particulier le tertiaire. Le système sanitaire, calqué sur le modèle britannique, se dote de structures modernes et efficaces.

« Il est glorieux de s'enrichir » : c'est ainsi que le président chinois Deng Xiaoping annonce en 1979 la nouvelle donne économique qui va transformer le pays asiatique en une puissance mondiale. Entre-temps, Hong Kong s'est affirmée comme l'une des puissances économiques d'Asie les plus dynamiques, à côté de la Corée du Sud, Singapour et Taiwan (les soi-disant « tigres asiatiques »). Son retour à la Chine est donc d'une importance capitale pour Pékin.

En 1984, après deux ans de négociations, la Chine et le Royaume-Uni signent une entente pour le transfert de la souveraineté à Pékin. L'accord, qui entre en vigueur le 1^{er} juillet 1997, prévoit que Hong Kong devienne une région administrative spéciale, gardant ses lois, dotée d'une autonomie pour au moins cinquante ans. Y restera en vigueur l'économie de marché, selon la formule « un pays, deux systèmes ».

Deux ans après, en 1999, Macao, colonie portugaise, retourne également à la Chine. On reconnaît à la toute petite île (33 km²) une autonomie semblable à celle de l'ancienne colonie britannique, mais elle est beaucoup moins importante dans le domaine économique et sa ligne politique est beaucoup plus conforme à celle de Pékin. Cette différence se manifeste dès le début.

À Hong Kong, par contre, Anson Chan, première secrétaire (c'est-à-dire numéro deux du pouvoir local), se fait rapidement un nom après la rétrocession en défendant la liberté d'expression et en revendiquant une autonomie réelle.

Vue d'un mauvais œil par Pékin, elle est contrainte à la démission en 2001.

La question de l'autonomie revient à l'ordre du jour deux ans après, quand on débat d'une nouvelle interprétation de l'article 23 sur la sécurité nationale de la loi fondamentale (« constitution ») de Hong Kong, qui envisage une limitation importante de la liberté d'expression. La contestation populaire massive pousse les autorités à mettre de côté la proposition de loi.

Plus récemment ont eu lieu de nouvelles protestations, d'où est ressortie la figure de Joshua Wong, alors tout juste âgé de 15 ans, fondateur avec d'autres du mouvement Scholarism. Il prend la tête des manifestations populaires de 2012 contre l'adoption d'un nouveau dossier scolaire réaffirmant le rôle central du parti communiste chinois.

La question gagne une grande visibilité médiatique : la revue culturelle *Critique* publie un numéro spécial « Hong Kong prend le large » (n° 807-808, août-septembre 2014), le 20 octobre 2014 *Time* consacre sa couverture à Joshua Wong, sous le titre « The face of protest » (le visage de la contestation) et, en 2017, Netflix diffuse le documentaire *Joshua: Teenager vs. Superpower*, réalisé par Joe Piscatella.

Entre 2019 et 2020 ont lieu des nouvelles manifestations populaires. Les opposants présentent cinq demandes précises, dont l'instauration du suffrage universel, l'amnistie pour les manifestants emprisonnés et le retrait de la loi autorisant l'extradition des fugitifs en Chine continentale. Cette dernière demande est la seule acceptée. La situation demeure incertaine et tendue à la suite de la militarisation croissante imposée par Pékin.

Montée du nationalisme anglais

Brexit et coronavirus redonnent des ailes au nationalisme anglais et aux partisans d'un pouvoir centralisé. Pour les autres peuples du Royaume-Uni, les redonnements de Boris Johnson inquiètent : le « monde d'après » pourrait ressembler à celui d'avant, mais d'il y a plusieurs siècles ! ► PAR ELWYN VAUGHAN

Après que Llewelyn ap Gruffydd, prince de Gwynedd, a réussi en 1263 à reprendre le contrôle de régions stratégiques du centre du pays de Galles, près de la frontière avec l'Angleterre, Henri III le reconnut comme prince de Galles, selon les termes du traité de Montgomery du 19 septembre 1267. Dans le but d'asseoir son pouvoir, Llewelyn fit construire un château à Dolforwyn entre 1273 et 1277.

Pourtant, le nouveau roi d'Angleterre, Édouard I^{er}, ne supportant pas l'idée que les Gallois puissent être souverains, envoya peu de temps après que le château a été terminé Roger Mortimer, un puissant seigneur des Marches, à la frontière du pays de Galles, pour en faire le siège.

Sept cent cinquante années ont passé et nous avons un nouveau dirigeant à Londres qui est arrivé au pouvoir en surfant sur la vague du nationalisme anglais et qui aime à penser qu'il a le contrôle absolu sur tout ce qui l'entoure.

Voilà pourquoi dans les comptes rendus de presse quotidiens, les nations autonomes ne sont jamais mentionnées. Il n'y est question que de « Royaume-Uni », ou de « Nation », comme s'il ne s'agissait que d'une seule et même nation, ce qui montre le peu de respect qu'il a des autres.

Voilà pourquoi également notre « nouveau souverain », le Premier

ministre Boris Johnson, lorsqu'il a annoncé la fin du confinement, a déclaré que l'on pouvait se rendre où l'on voulait, provoquant une réaction violente des nations celtiques comme l'Écosse, le pays de Galles et l'Irlande du Nord, qui ont pris une décision totalement opposée et décidé de maintenir le confinement.

« Total mépris »

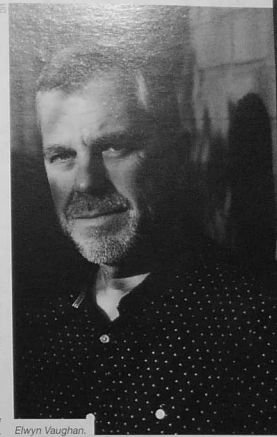
Quoi qu'il en soit, le refus du pays de Galles de laisser des milliers de visiteurs se rendre dans leur maison secondaire, leur caravane ou leur plage a suscité chez certains des réactions extrêmement hostiles.

Notre équivalent au XXI^e siècle d'un seigneur des Marches, le député conservateur de Shrewsbury, Daniel Kawczynski, a déclaré : « Le fossé qui résulte de cette crise a fait dire au Premier ministre que mes administrés peuvent maintenant aller se promener sur la plage, mais qu'il ne leur est pas permis de traverser la frontière peu se rendre sur les côtes les plus proches. » Il a continué en demandant la dissolution de l'Assemblée galloise, ce afin de pouvoir aller à la plage !

Il lui a été répondu par le conseiller Plaid Cymru de la région concernée : « L'arrogance du député de Shrewsbury défile la raison. Peut-on se demander pourquoi la population ne fait pas confiance aux conservateurs à propos du pays de Galles quand de telles opinions sont émises ? Elles montrent un total mépris pour nous en tant que peuple, et tout cela simplement parce qu'il veut aller à la plage !

« Quelles que soient ses frustrations en ces moments difficiles, la triste vérité est que nous perdons des proches, des membres de notre famille, des amis, des collègues, et de tels commentaires ne font que montrer son désintérêt complet pour les véritables soucis des gens du Powys et des résidents du pays de Galles. »

En tant que conseiller du Powys, il a exigé que les députés conservateurs



Elwyn Vaughan.

et l'Assemblée galloise condamnent les propos tenus par leur collègue parlementaire en ces termes : « Je vous demande de me rejoindre dans la condamnation catégorique d'une telle attitude. Nous ne nous laisserons pas intimider par ce personnage et ses semblables et croyons que la population du Powys a droit à juste titre au plus grand respect. »

« Da ni yma o hyd »

Tout ceci ne fait que démontrer, comme par le passé, la réticence de l'institution politique londonienne à renoncer à son pouvoir, ou à accepter que le pays de Galles puisse mener les choses d'une façon différente.

La crise du coronavirus combinée au Brexit a redonné au nationalisme anglais et aux partisans d'un pouvoir centralisé une chance de se faire entendre à nouveau. Nous devons apprendre de l'Histoire, forger les bonnes alliances et rester conscients et informés de ce qui se passe autour de nous.

Car, sept cent cinquante ans après l'attaque du pays de Galles par Mortimer, comme le dit le chanteur gallois Dafydd Iwan : « *Da ni yma o hyd* ». En dépit de tous et de tout, « nous sommes toujours là ». Et nous avons bien l'intention d'y être pour les siècles à venir. ●

* Conseiller du comté de Powys, chef du groupe Plaid Cymru du Powys (traduction Jean Lucas).

Les trois châteaux du maréchal de Gié

Quand on veut citer les plus grandes familles nobles de Bretagne, la famille de Rohan fait souvent partie des premières à venir en tête, si ce n'est pas la première. Et des châteaux Rohan, il en existe de nombreux. Les trois ayant appartenu à Pierre de Rohan (1451-1513) nous rappellent la relation conflictuelle qu'il a entretenue avec la Bretagne, mais qui fait malgré tout partie de l'Histoire de la Bretagne. ► **PAR ROMAIN MARCHAU**

En 1989, voilà ce qu'écrivait l'historien local pontivyen Charles Floquet dans *Châteaux et manoirs bretons des Rohan* : « Nous ne citerons également que pour mémoire le beau château de la Motte-Glain, près de La Chapelle-Glain, qui, bien que situé dans la Loire-Atlantique, se trouve géographiquement hors de la Bretagne, placé très à l'est d'une ligne Nantes - Rennes - Mont-Saint-Michel, à deux pas de l'Anjou. Ce château, très bien conservé, fut construit de 1496 à 1513 par Pierre de Rohan-Gié, maréchal de France. »

Nous pouvons être surpris par ce choix incongru de ne pas citer la Motte-Glain comme un château « breton », car « très à l'est de la ligne Nantes - Rennes - Mont-Saint-Michel », alors même que cette ligne ne semble guère avoir de cohérence historique. Mais quand on décide d'aborder les châteaux bretons des Rohan, il faut faire des sacrifices.

La famille de Rohan, sous Alain IX vers 1450, a contrôlé près de 300 paroisses sur toute la Bretagne, et plus de 200 000 Bretons ont vécu sur les terres des Rohan. On imagine que le nombre de châteaux est incroyable. On peut citer Josselin, Pontivy et Blain pour les plus connus. Mais aujourd'hui, nous allons nous aventurer dans les trois châteaux du maréchal de Gié, peut-être l'un des Rohan les moins bretons du XV^e siècle, au contraire de Louis II de Rohan-Guéméné, son frère, ou Jean II de Rohan, l'époux de Marie de Bretagne, fille d'un duc de Bretagne.

Mortiercrolles : de la naissance au symbole

C'est en 1451 que naît Pierre de Rohan, au château de Mortiercrolles (Mayenne actuelle), deuxième fils de Louis de Rohan-Guéméné, chancelier de Bretagne. C'est le dernier fils qu'il aura, avant de mourir assassiné par son épouse, Marie de Montauban. Cette dernière finira emmurée après un procès. Pourquoi une naissance hors de Bretagne pour le futur maréchal ? Eh bien, Jean de Montauban, grand-père de Pierre, a trempé dans de bien sombres histoires. En 1450, le frère du duc François I^{er}, Gilles de Bretagne, rival de Jean de Montauban, meurt assassiné de la main d'Olivier de Méele [voir PB septembre 2017, ndr]. Bien que l'implication de Jean de Montauban fasse aujourd'hui débat chez les historiens, la famille connaît une certaine disgrâce durant les années suivant le crime.

Des trois châteaux du maréchal de Gié, Mortiercrolles est sans doute celui avec le moins de liens avec la Bretagne. En tant que fils cadet, Pierre de Rohan l'achète en 1478 et commence la reconstruction durant la première moitié du XV^e siècle. Il y montre son goût pour l'art italien, qu'il a découvert durant les guerres d'Italie au côté du roi de France, mais bien peu de bribes de la Bretagne sur les murs de tuffeaux et de briques si caractéristiques de Mortiercrolles. Si on excepte la maçonnerie Rohan, le losange héraldique du blason de la famille, qui apparaît aux côtés de quelques coquilles Saint-Jacques. Bien malgré lui avec la Bretagne.

La Motte-Glain : une mise en avant politique

Les années 1475 et 1476 sont primordiales dans la vie de Pierre de Rohan. Nommé ambassadeur en Bretagne par le roi de France Louis XI, il se marie à l'âge de 24 ans avec un riche parti breton. Unique héritière, Françoise de Penhoët est, selon Patrick Kernevez et Guy Trézel, « riche et puissante de cinq à six mille livres de rente » provenant de ses différentes terres, dont celles du château à Saint-Thégonnec, et celles de La Chapelle-Glain... Et l'année suivante, consécration, il est nommé maréchal de France par Louis XI. C'est le début d'une carrière formidable pour le Rohan.

La Motte-Glain est un château en pleine reconstruction, celle-ci a commencé au début du XV^e siècle, et continuait sous le père de Françoise, Guillaume. Ce dernier n'ayant pas d'héritier mâle, et étant le dernier de la lignée aînée des Penhoët, c'est Pierre qui reprend les travaux. Les études dendrochronologiques (l'étude des bois pour dater une structure) et stylistiques montrent que le maréchal commence les travaux à partir du début des années 1490, avant Mortiercrolles. Il fera d'ailleurs raser une partie du château pour pouvoir construire son logis.

Ce choix n'est pas anodin : le château de la Motte-Glain est situé à vingt kilomètres de Châteaubriant, et trente kilomètres d'Ancenis et Blain. Hors, à cette période, les châteaux situés dans ses trois villes sont trois résidences appartenant à trois grandes puissantes familles de Bretagne : les Dinan-Laval à Châteaubriant, les Rieux à Ancenis, et enfin les Rohan à Blain.

En choisissant de reconstruire ce château à cet endroit, c'est un message fort, tant politique que symbo-

lique, c'est l'intrusion d'un nouvel acteur dans les jeux politiques de cette Bretagne en pleine transition. Pour le roi de France, laisser le maréchal se mettre en avant est aussi une façon d'atténuer les ambitions ducales du vicomte de Rohan. Ce dernier, depuis son mariage avec Marie de Bretagne, fille de François I^{er} de Bretagne, voit son influence politique augmenter.

Contenir les ambitions des Rohan en Bretagne

Pour montrer le contrôle qu'instaure le roi de France, ce dernier nomme Jean II de Rohan « lieutenant général de Basse-Bretagne », tandis qu'il nomme le Rohan-Gié « lieutenant général d'Anjou », gérant aussi la région des Marches de Bretagne. Par cette emprise, suivie progressivement d'un contrôle total de la Loire, Pierre de Rohan-Gié fait fonction d'envoyé royal en Bretagne.

En 1496, il prend l'ascendance sur le comte de Laval et le vicomte de Rohan, en dirigeant les États de Bretagne. Pour le roi Charles VIII, puis le roi Louis XII, le maréchal de Gié est ainsi une pièce essentielle pour contenir les ambitions des Rohan en Bretagne. Pierre de Rohan-Gié est maintenu en prééminence, explique Yvonig Gicquel, car « depuis sa prime jeunesse, le maréchal ne s'est jamais intégré à la Bretagne », contrairement à son cousin, Jean II de Rohan, dont le roi réduit les ambitions.

Le Verger : un château de transition

La dernière demeure du maréchal de Gié est le château du Verger, en Anjou. Ce château, aujourd'hui disparu, car démolit sous les ordres du cardinal de Rohan à partir de 1776, est la demeure dans lequel le maréchal de Gié s'exile après son procès en 1504-1505, en disgrâce pour cause de désaccord avec Anne de Bretagne sur la stratégie d'alliance matrimoniale pour sa fille Claude.

Comme son nom l'indique, le traité du Verger a été signé au château éponyme en 1488. S'il est possible que les travaux de reconstruction n'aient pas encore commencé, le château est déjà propriété du maréchal de Gié. C'est en 1482 que le Rohan a acheté la terre du Verger à Étienne le Camus pour 4 300 écus d'or, une simple « demeure de campagne » fortifiée en 1441 par l'oncle de ce dernier, René Chabot. Ainsi, bien que le Verger, dernier château de Pierre de Rohan, ne soit pas en Bretagne, c'est de loin le château qui eut le plus d'influence sur la Bretagne, et appartenant à un protagoniste qui durant la guerre franco-bretonne, est « lieutenant général de Champagne » !

Une relation complexe à la Bretagne

Ainsi, chaque château nous rappelle l'histoire que le maréchal de Gié a entretenue avec la Bretagne. C'est une histoire conflictuelle, pleine de rejet. Une histoire d'opportunisme et d'oubli, de mécompréhension et de reconnaissance. Aujourd'hui, deux de ces trois



VITRE du costé de l'Évangile proche le grand Autel dans le chœur des « Église du Verger en Anjou, cet Pierre de Rohan, sig' de Gié' est du Verger », Chevalier de l'Ordre du Roy, Maréchal de France.

Pierre de Rohan-Gié en prière : gravure reconstituant l'un des anciens vitraux de la chapelle du Verger.

résidences sont encore debout, et témoignent de leur passé sur le territoire.

Il est très important de comprendre que la Bretagne est un ensemble qui communique avec le reste du monde. Bien qu'ayant servi le roi de France, le maréchal, issu d'une illustre famille bretonne, ne pourra échapper à un rôle primordial pour le duché. Aujourd'hui, La Chapelle-Glain, Saint-Quentin-les-Anges, et même Saiches-sur-le-Loir sont liés, car ces trois communes ont chacune vu soit le maréchal de Gié y naître, soit y vivre, soit y travailler pour sa personne, avant tout.

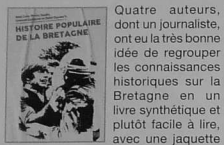
Ce sont des traces de notre passé commun qu'il ne faut pas oublier, et si ces trois châteaux restent assez méconnus du grand public, ce cela soit pour des raisons purement pratiques ou symboliques, ils ont chacun participé à l'histoire de la Bretagne du XV^e siècle. ●

Pour aller plus loin
Bibliographie et sources de l'article
sur rbkistorbzh.wordpress.com

Nous avons lu

→ K.T. : Klaod Thomas → J.-J.M. : Jean-Jacques Monnier

A la manière d'un an dro



Quatre auteurs, dont un journaliste, ont eu la très bonne idée de regrouper les connaissances historiques sur la Bretagne en un livre synthétique et plutôt facile à lire, avec une jaquette illustrant le fameux face-à-face ouvrier-CRS de la grève du Joint français à Saint-Brieuc en 1972. Le titre indique que l'ouvrage s'intéressera particulièrement au sort du peuple à travers les âges. Un tel effort avait déjà été tenté par Maurice Duhamel en 1938, à la demande des Bretons émancipés, association régionaliste d'Île-de-France liée au Parti communiste. Le titre était alors *Histoire du peuple breton*, et bien que l'histoire cessât en 1532, le livre fut saisi par le gouvernement Daladier pour atteinte à la sûreté intérieure de l'État ! Dans les deux cas, un même effort : faire l'histoire du peuple. En fait, les livres récents sur le sujet ont le plus souvent cette préoccupation, bien que la documentation manque souvent. Dépourvu d'iconographie, le livre se lit pourtant avec intérêt. Il s'essaie à apprécier la place des femmes dans la société, l'étendue de la pauvreté, la condition des ouvriers, les accidents du travail, les premières grèves, les confréries de métiers, les victimes des guerres et des pillages, les révoltes populaires, notamment antifiscales. Évidemment, les informations ne sont que très ponctuelles et les premiers siècles se parcourent à grandes enjambées. En 70 pages, on en arrive au dernier tiers du *xv^e* siècle, où commence « l'âge d'or » de la Bretagne, où c'est bien « moins pire » qu'ailleurs, en des temps très difficiles ailleurs. De 1480 à 1700, les archives ont fourni beaucoup d'informations concrètes sur la vie des classes populaires, notamment une petite aisance paysanne et une taxation qui n'est pas exorbitante. Le chapitre qui suit sur la foi et la religion est très riche, issu de la thèse d'État d'Alain Croix. Celui sur les rapports sociaux, aussi passionnant, procède beaucoup par des exemples particuliers d'où l'on essaie de tirer une loi générale – tendance très forte chez les historiens actuels aux travaux très ciblés –, ce qui

pose toujours problème, parce que les cas particuliers ne constituent pas des statistiques. Évidemment, les auteurs n'y peuvent rien. 1850-1900 : le temps des chemins de fer, à la fois l'ouverture et le choc brutal pour les émigrants pauvres livrés à l'exploitation et au mépris. Puis le peuple citoyen de la première moitié du *xx^e* siècle, dans lequel les femmes jouent un rôle important, bien avant de pouvoir voter. La partie actuelle met en avant des faits divers parfois tragiques comme étant significatifs des mutations sociales. On sort de l'histoire pour entrer dans « l'archipel breton », comme d'autres parlent de l'archipel français, fragmenté à l'extrême. Par contre, le phénomène de la métropolisation de la Bretagne orientale au détriment du reste du pays, à l'œuvre depuis trois décennies, est peu évoqué. Question de sensibilité, de lieu de vie sans doute. Mais, on l'aura deviné, le livre est passionnant, bien écrit et plonge sans langue de bois dans la réalité du peuple breton : « La construction du peuple breton est une intégration d'apports et d'expériences diverses. » Et encore : « Aujourd'hui, les Bretons du peuple doivent faire face aux nouveaux défis de l'émiettement et du cloisonnement. Et surtout : « L'histoire et le patrimoine populaire peuvent participer à retisser le lien social à la manière d'un *an dro*, cette danse qui réunit dans un même cercle Bretons d'un jour et Bretons de toujours. » Un constat qui devrait unir les progressistes de Bretagne dans une large action commune ? » J.-J.M.

Histoire populaire de la Bretagne
[A. Croix, T. Guidet, G. Guillaume, D. Guyvarc'h] PUR, 492 p., 20 €

L'océan leur appartient...
Pêcheurs-paysans ou paysans-pêcheurs, c'est comme on veut : un mélange de fonctions fort répandu en Bretagne jusqu'à il y a peu. Henri Queffelec a choisi de planter son histoire dans le Bas-Léon, à Toul-Douar, hameau situé entre Le Conquet et Lampaul-Plouarzel. Quoi que

d'abord paysans, les autochtones sont souvent aussi marins, géomètres, peut-être pilliers d'épaves. L'océan leur appartient et ce qu'il dépose sur la côte, aussi, même s'il faut se heurter à la vigilance des douaniers. C'est ce qui se passe lors de l'échouage du bateau *La Princesse*, qui amène l'insertion de l'institutrice Geneviève Bars dans la population du hameau : elle qui est venue pour éduquer les enfants du pays, elle va apprendre d'eux beaucoup de choses. > K.T.

Au bout du monde
[Henri Queffelec] Éditions des régionalismes, 200 p., 19,95 €

Dupin photographique

On connaît l'amour et la connaissance encyclopédique de Jean-Luc Bannalec, alias Jörg Bong, pour la Bretagne, ses paysages et sa culture. On connaît moins ses talents de photographe, qu'il nous révèle dans ce très bel album intitulé *La Bretagne magique du commissaire Dupin*. Divisé en quatre chapitres : le Sud rayonnant, le Nord spectaculaire, l'Ouest fantastique et sauvage, et l'Argoat, l'intérieur mythique. Les 90 photos sortent des clichés de cartes postales, jouant beaucoup sur les ciels changeants, privilégiant un peu la côte sud, mais n'oubliant ni le Roc'h Trevezel dans les monts d'Arrée, ni le lac de Viviane à Brocéliande. Un beau livre à offrir. > K.T.

La Bretagne magique
[Jean-Luc Bannalec] Presses de la Cité, 112 p., 19 €

Dupin mythique

Cette fois, le commissaire Dupin quitte la côte sud de la Bretagne pour aller vers Brocéliande, où il doit interroger le directeur du Centre de l'imaginaire arthurien : quand il se présente, il découvre un cadavre, qui se révèle être le premier d'une série. Mais le plus intéres-

sant, au-delà de l'enquête policière, somme toute assez classique, c'est l'arrière-plan, le décor. Manifestement, l'auteur s'est longuement documenté et vous en apprendrez beaucoup sur le Val sans Retour, la fontaine de Barenton, le tombeau de Merlin ou la chapelle du Graal à Tréhorenteuc, qui joue un rôle important dans l'enquête... Mais, nous n'en dirons pas plus. Ce polar, qui est aussi un guide du pays de Brocéliande et du mythe arthurien, vous tiendra en haleine et risque fort de multiplier les touristes allemands dans cette région, mais pas seulement. > K.T.

Les Secrets de Brocéliande
[Jean-Luc Bannalec] Presses de la Cité, 415 p., 21 €

Hirondelle de printemps

À peine terminé le temps du confinement sanitaire, voici que nous recevons ce petit livre édité en Bretagne. Les librairies ont été fermées près de deux mois et toute la chaîne de l'édition a beaucoup souffert. Les programmes de parution seront réduits. Ce petit recueil de poèmes est donc comme une hirondelle qui annoncerait une renaissance, et ceci dans le genre littéraire le plus malmené par les temps actuels. Ève Lerner, qui l'a écrit, a obtenu le prix littéraire Paul-Quérel, et ce prix, c'était l'édition publique de l'ouvrage.

Une ode à la diversité : *Femme de lumière/ homme de vent/ psalmodiez la confluence*. Tel poème est écrit à San Francisco, tel autre sur la côte Est des États-Unis, tel autre dans le désert du Mojave, dans le bassin d'Arcachon ou au Sénégal ou à Berlin, tel autre en haute Bretagne ou près de Lorient, ou vit l'auteur : des temps bénis où le monde n'était pas fermé. Une poésie fraîche, simple, limpide, pleine d'émotions. L'acheter à l'éditeur ou à un libraire, c'est à vous de choisir. Les deux ont besoin de nous pour que vive la poésie en Bretagne. > J.-J.M.

Partout et même dans les livres Ève Lerner | Éditions sauvages, 82 p., 12 €

Le livre du mois

PAR NIL CAQUISIN



Déterminé à protéger la population

Le titre est déjà une réponse aux accusations subies par Daniel Cuffe, maire de Languéat, caricaturé par le lobby productiviste comme un maire anti-agriculture. Comme il l'a écrit dans son livre, son combat est mené contre le lobby des pesticides, dont les agriculteurs sont parmi les premières victimes, et le parallèle avec le scandale du Mediator est très pertinent : « Irène Frachon ne s'est pas attaquée aux pharmaciens qui vendaient le produit, mais au laboratoire d'une main, tenant un micro de l'autre. Cette image marquante rappelle à la fois le parcours judiciaire d'un maire déterminé à protéger sa population, et l'évidence de la dangerosité des pesticides de synthèse : les consignes à respecter inscrites à même le bidon proscrirent tout passage dans le champ quarante-huit heures après l'épandage, et indiquent la nocivité du produit pour les femmes enceintes et les fœtus. Personne ne peut plus dire qu'on « ne savait pas ».

À vrai dire, la connaissance de la nocivité des pesticides de synthèse n'est pas nouvelle. Dans la préface de l'ouvrage, Corinne Lepage revient ainsi sur une ignorance volontaire qu'elle a pu constater par elle-même : « Il y a vingt-cinq ans, lorsque j'étais ministre de l'Environnement, j'étais déjà en possession d'études américaines qui ne faisaient aucune part à l'incertitude en ce qui concerne la dangerosité des pesticides pour les agriculteurs eux-mêmes. Je les avais remises au président de la FNSEA de l'époque, en attirant son attention sur le fait que les premières victimes étaient les agriculteurs... en vain. »

Un lobby opposé à l'intérêt général tient tout le pays
L'ouvrage retrace la bataille juridique et médiatique autour de la question des pesticides, à partir du moment où le maire de Languéat a pris, en mai 2019, un arrêté interdisant les traitements à moins de cent cinquante mètres des habitations. L'objectif : protéger la santé de la population face à une carence de l'État. C'est l'État, justement, qui, via la préfecture, obtiendra devant les tribunaux l'annulation de l'arrêté, tandis que la présidente de la FNSEA menait une campagne de désinformation (faisant notamment croire que l'agriculture deviendrait impossible dans les zones de non-traitement). Ailleurs, des tribunaux établissaient au contraire la légalité d'arrêtés municipaux similaires. La bataille n'est donc pas terminée. Quelques mois plus tard, le gouvernement finira par accoucher d'une réglementation minable, avec des mesures d'éloignement de quelques mètres, encore assouplies par les préfets durant le confinement. On apprend par ailleurs que l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) s'est désolidarisée après coup de cette réglementation minimaliste, et a admis à demi-mot avoir autorisé la mise sur le marché de produits phytosanitaires sans disposer de données sérieuses sur leur impact sur la santé humaine. Cette lecture sur une question de santé amène aussi une réflexion politique : comment se fait-il que dans une démocratie un lobby opposé à l'intérêt général puisse tenir tout le pays et empêcher la protection de la population (96 % d'opinions favorables aux arrêtés anti-pesticides) ? Paysans, on vous aime. Défendez-vous, défendez-vous contre les pesticides de synthèse | Daniel Cuffe | Indigène éditions, 64 pages, 4,90 €

Selaouit

→ Pierre Morvan

TSUNAMI

Comme on pouvait le penser, le champ de ruines imaginé en mars s'est transformé en véritable Bérézina. On ne compte plus les événements, les festivals, petits, moyens ou gros, annulés. Et on ne va pas en établir la liste ici : elle est bien trop longue ! En réalité, l'année blanche dont on parle, c'est celle de la culture et de la musique, avec toutes les conséquences sur l'emploi des intermittents, techniciens ou artistes, et sur le travail des auto-entrepreneurs ou indépendants de la filière, souvent oubliés, laissés pour compte, condamnés pour certains au RSA... Face à l'ampleur du désastre à la fois culturel et économique, la réponse du ministre de la Culture semble risible en même temps que dramatique : « des petits festivals ruraux », avec un musicien sur scène et moins de cinquante spectateurs respectant les gestes barrière, pourraient avoir lieu... Un été festif ! Et déjà, pour le mois de juin, le ministre promet (quand même) une Fête de la musique où l'on pourra « chanter, jouer de la musique, sans prendre de risques » et à moins de dix personnes, tandis que le Puy-du-Fou rouvrira ses portes au public... Les pouvoirs publics sont à la fois inaudibles et incohérents face à un tsunami destructeur... Et la crise pourrait très bien jouer les prolongations : les organisateurs d'événements prévus à l'automne et même au-delà commencent à s'inquiéter sérieusement. En attendant, préparons-nous à une saison sans fêtes, sans concerts, sans festoù-noz...

Gwenaél KERLEO | Éternité



Les notes s'égrènent comme un long fleuve tranquille, la quiétude s'installe... Le dernier album de Gwenaél Kerleo, son neuvième enregistré, a pour titre *Éternité*, mais il aurait tout aussi bien pu s'appeler *Sérénité*. Musicienne et compositrice renommée, elle a commencé à apprendre à jouer de la harpe à l'âge de neuf ans, après avoir entendu, qui s'en étonnera, les disques d'Alan Stivell. Son prof n'était autre qu'Hervé Quéffelec, du groupe Triskell, qui connut son heure de gloire lors de la première vague bretonne, dans les années 1970. Désormais installée dans les monts d'Arrée, c'est là qu'elle puise son inspiration pour nous proposer une musique à la fois apaisée et onirique. La part de rêve se retrouve d'ailleurs dans les titres des morceaux, *Rencontre avec un ange*, *Au bord de nos silences*, *Horizons* ou *Évanescence*... On imagine, ou plutôt on visualise, là-bas dans les monts d'Arrée, un paysage romantique à souhait, un lieu calme, retiré, propice à la méditation et à la création... mais l'Autre n'est jamais très loin. Et cela donne *Mes yeux au fond des siens*, *Promesse* ou *Dites-lui que je l'attends*. L'album se termine sur une dernière prière, un chant, *Last Prayer*, d'une grande douceur, d'une « tendresse infinie »... Jolie présence, joli travail.

> Coop Breizh

Élodie JAFFRÉ - Awena LUCAS | Er vammenn



Ne quittons pas l'univers du chant, en breton cette fois, et de la harpe celtique... Élodie Jaffré, on l'a déjà croisée au sein de la Kreiz Breizh Akademi#7, il y a quelques semaines... La voici en duo avec la harpiste Awena Lucas. Depuis quelques an-

nées, elles se produisent ensemble, en fest-noz ou dans des lieux moins profanes... C'est d'ailleurs dans la chapelle de Cran, à Tréfléan, que leur premier album a été enregistré. Élodie et Awena remontent à la source – *Er vammenn* – de la tradition pour nous proposer un répertoire emprunté aux passeurs de mémoire que furent les grands chanteurs de Bretagne nommés Yann-Fañch Kemener, les sœurs Goadec, Manu Kerjean ou Marie-Joséphine Bertrand... Sans oublier Loeiz Ropars, à qui l'on doit le renouveau des festoù-noz. Un beau timbre de voix, un jeu de harpe ensoleillé... il n'en faut pas plus pour que l'on tombe sous le charme. Une suite gavotte rondement menée et la reprise efficace de titres aussi connus que la *Gwerz Pennmarc'h* ou *Iwan Gamus* achèvent de nous convaincre.

> Selaou, Coop Breizh

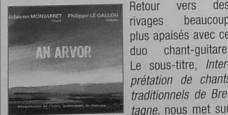
DESCOFAR | Krai



Mais qui donc se cache derrière ce nom qui semble mystérieusement ? À l'origine, il s'agit d'un couple de harpistes, le duo Descofar, formé par Alice Soria-Cadoret et Nikolaz Cadoret, unis à la scène comme à la ville... On leur doit un premier album, *Finis Terrae*, paru en 2015. Depuis, ils ont été rejoints par Yvon Molard, fils et neveu de... qui vous savez ! De formation classique, les deux premiers nommés se sont intéressés de près au répertoire celtique, breton, irlandais ou écossais, avant de se lancer dans un pari pas si évident : faire danser sur un duo de harpes, fussent-elles électrifiées... Un pas que l'entrée en scène d'un troisième comparse leur permet de franchir haut la main... Yvon Molard, qui depuis près de vingt ans multiplie les expériences musicales – Forzh Pennaoz, Arz Nevez, Skouarn Thom eo !, sans oublier la KBA#7 – et dont les percussions digitales ou électroniques viennent solidement rythmer le pas des danseurs. Pour cet enregistrement de six titres, Descofar investit donc le terrain

de la musique bretonne à danser et propose une *Gavotte noire*, un *Plinn 4 ever*, des *Ridéés 6 temps*, des *Valseuses russes*, un *Plinn bye bye* ou encore un *cerce circassien infernal*, *Krels*... Le tout servi avec une énergie et une créativité réjouissantes. D'aucuns diraient que Descofar explore la danse bretonne. Explose serait peut-être un mot plus juste, mais l'objectif est atteint : sur *Krai*, on danse jusqu'à la transe... > Arp, ARPEDES001

Nolwenn MONJARRÉT - Philippe LE GALLOU | An Arvor



Retour vers des rivages beaucoup plus apaisés avec ce duo chant-guitare. Le sous-titre, *Interprétation de chants traditionnels de Bretagne*, nous met sur la voie... Sur la voix aussi, celle de Nolwenn Monjarrét, qui n'est autre que la fille – l'une des trois filles – de son père, Polig Monjarrét, créateur de la BAS, Bodadeg ar sonerion, fédération des bagadoù... Bon sang ne saurait mentir... Une voix douce et grave, tout en légèreté, très bien accompagnée à la guitare par Philippe Le Gallou, musicien au jeu sobre et délicat. Les deux complices n'en sont pas à leur coup d'essai. *An Arvor* est leur troisième album, après *Son Elena* (2011) et *Ar Roue Pri* (2013), qui, déjà, exploiraient le répertoire traditionnel, un répertoire de ballades et, à l'occasion, de danses bretonnes, avec une petite prédilection pour le pays de Vannes, même si c'est celui de Lorient qui est mis en valeur sur le livret : *An Arvor*, Larmor-Plage... Pourtant, ce répertoire ne reflète pas vraiment le plaisir d'un accès à la mer retrouvée. Il évoque plutôt, châtées, des histoires d'amour déçu (ou pas), de cruelles séparations, d'infanticide, voire d'alertes enlèvement ou de plants cul déjupés, sauf qu'à cette époque on ne le disait pas ainsi... > Coop Breizh, VDC 9028

> Coop Breizh

Musiques de Bretagne

→ Philippe Cousin



STEVE COONEY | Geol Arsa Clairsi

Originaire d'Australie, mais Irlandais par son père, Stephen Cooney, plus connu sous le prénom Steve, a fait le choix de revenir sur la terre de ses ancêtres au tout début des années 1980. Il a accompagné les plus grands : Altan, The Chieftains, Clannad, Sharon Shannon, et joué sur plus d'une soixantaine d'albums. Il est connu pour avoir développé un style particulier à la guitare, basé sur un rythme échevelé et très percussive. Témoin l'album enregistré en 1997 avec l'accordéoniste Séamus Begley. Pourtant, en quarante ans, jamais un seul album solo. C'est le challenge qu'il s'est alors fixé et il vient de mener à bien l'enregistrement d'un petit bijou, à la harpe aux XVII^e et XVIII^e siècles. Steve Cooney est allé fouiller à la bibliothèque de l'université de Belfast pour y dénicher un trésor, les manuscrits d'Edward Bunting, et mettre en lumière des airs joués voici plus de deux siècles. On y retrouve des classiques de la harpe due au talent de compositeurs aussi célèbres que T.O'Carolan, Thomas Conlan, Rualaidh Dall Ó Cathain et Con Lyons. Et on reconnaît plusieurs standards : *Eleanor Plunkett*, *Tabhair Dom Do Láimh*, *Si Beag Si Mór* ou *Caidé Sin Don Tè Sin*. Steve Cooney réussit ce tour de force de trad-musiques ou en nylon, qu'il pince avec ses doigts comme les harpistes. Le résultat est archaïque. Bien que la guitare soit l'unique instrument, aucun ennuï. Tout est joué avec maîtrise et délicatesse. Une vraie réussite. *Autoproduit* > www.stevecooneymusic.com



SHANE MEEHAN | I'll be in

Né à Carrick-on-Shannon dans le Leitrim et introduit à la musique à l'âge de 8 ans par son grand-père John, Shane Meehan a ensuite beaucoup appris auprès de musiciens locaux tel Damian O'Brien ou Padraig McGovern. Encore adolescent en 2009, il participe au projet Leitrim Equation, qui accueille Lúna en résidence, et deux de ses compositions sont même retenues pour l'album. Depuis, Shane a fait son chemin, influencé par les musiciens majeurs que furent Michael Coleman, Paddy Killoran et James Morrison, tous marqués par le style de Sino. Mais c'est le décès de son grand-père qui le convainc de se lancer dans l'enregistrement de *I'll be in* ! Parmi ses mentors, citons les fiddlers Ben Lennon et Brid Harper, qui ont chacun écrit un mot d'encouragement sur ce superbe opus. Un album qui comprend pas moins de vingt compositions originales aux côtés de morceaux plus connus : *Old Apples in Winter*, *The Star of Munster* ou *Farewell to Old Erin*. Et bien que de très beaux airs rappellent à l'auditeur l'éclat de ses maîtres, Shane parvient à ne ressembler qu'à lui-même. Ses compositions sont toutes très belles, son phrasé, ses variations, son sens du rythme et son timbre vraiment exceptionnels. Chaque morceau respire la fraîcheur et l'élégance. Deux amis se sont joints pour un accompagnement riche et léger. Kevin Brehony au piano et Macdara O'Faoláin au bouzouki. Et si j'ajoute que les portraits illustrant la jaquette et le livret sont de la main de Shane, nul doute, vous avez là un artiste complet. *Autoproduit* SPM1001 > shanepmeehan@gmail.com



RYAN MOLLOY & FERGAL SCAHILL | One Day - November Woods

Fergal Scahill, natif de Corrin dans le Clare, est un violoniste qui ne ménage pas sa peine, se partageant entre le groupe Banjo 3 et les nombreux concerts et stages qu'il anime depuis plus de vingt ans un peu partout dans le monde. C'est actuellement l'un des fiddlers les plus réputés de la musique irlandaise, qui a enregistré sur plus de quarante albums. Ryan Molloy, quant à lui, est un pianiste et compositeur très demandé en tant qu'accompagnateur, avec une douzaine d'albums à son actif. Diplômé d'Oxford et de Belfast, il enseigne la composition à l'université de Maynooth dans le Kildare. Voici quelques mois, par le plus grand des hasards, ils se retrouvent à enregistrer pour une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux. Dès le lendemain, les auditeurs, enchantés, leur demandent quand ils vont enregistrer ensemble. Ce qui les a amenés à publier *One Day - November Woods*. Onze titres enregistrés en une seule journée. Et le résultat est impressionnant. Ryan et Fergal se sont attachés à des traditionnels, ainsi qu'à une poignée de leurs propres morceaux. Aucun tripataillage de studio, nous avons là de la musique à l'état pur. « *The Pure Drop* » comme disent les Irlandais. On passe des morceaux chantés *Murphy's Harp* & *The Showman's Fancy* ou *Louise's's Reel* à des airs élégants comme *July 28th*, création de Ryan. Mention spéciale à la suite *Peacock's Feather 1 & 2* et *The Bucks of Onamore*, sur lesquels l'interaction entre les instruments est palpable. De la belle ouvrage ! *Autoproduit* > www.ryanmolloy.ie ou www.fergalscahill.ie



RIVER DRIVERS | Big Oak Road

Le vous les avais présentés voici quatre ans à l'occasion de leur premier album. River Drivers est aujourd'hui de retour avec *Big Oak Road*. Ils ont des racines en Irlande et en Écosse, mais vivent à Philadelphie, aux USA. La musique folk qu'ils interprètent balance entre influences celtiques et américaines, et plus précisément des Appalachés. Le quatuor compte deux chanteurs, Kevin McCloskey et Mirndy Murray, qui signe à elle seule cinq des dix titres de l'album. Des chansons parfois poignantes, qui racontent la dure vie des travailleurs américains au cours du siècle passé. *Children's March* est un texte très fort qui narre l'histoire de *Mother Jones*, qui, en 1903, mena la marche des enfants mutilés et mal nourris vers Philadelphie. Suit *Going Once*, sur un thème semblable, l'histoire vraie (celle de la grand-mère de Mandy) d'une mère qui trouve un nouveau foyer pour ses neuf enfants après que sa ferme a été saisie et vendue aux enchères. C'est encore *Si, Se Puède*, qui brosse l'exploitation des ouvriers agricoles dans l'Ouest. *Cliona Cumann na ríban*, quand des femmes irlandaises se sont levées pour renverser les chaînes coloniales sur leur terre natale. Soutenus par les whistles et le concertina de Marian Moran et le fiddle de Megan Ratini, les deux chanteurs s'accompagnent à la guitare, à la mandoline et au banjo, dérivant une musique énergique et entraînante qui n'est pas sans rappeler celle des Dubliners. Seul défaut, la trop grande brièveté de l'album, un reproche que j'avais déjà adressé au premier. *Autoproduit* > www.riverdrivers.com

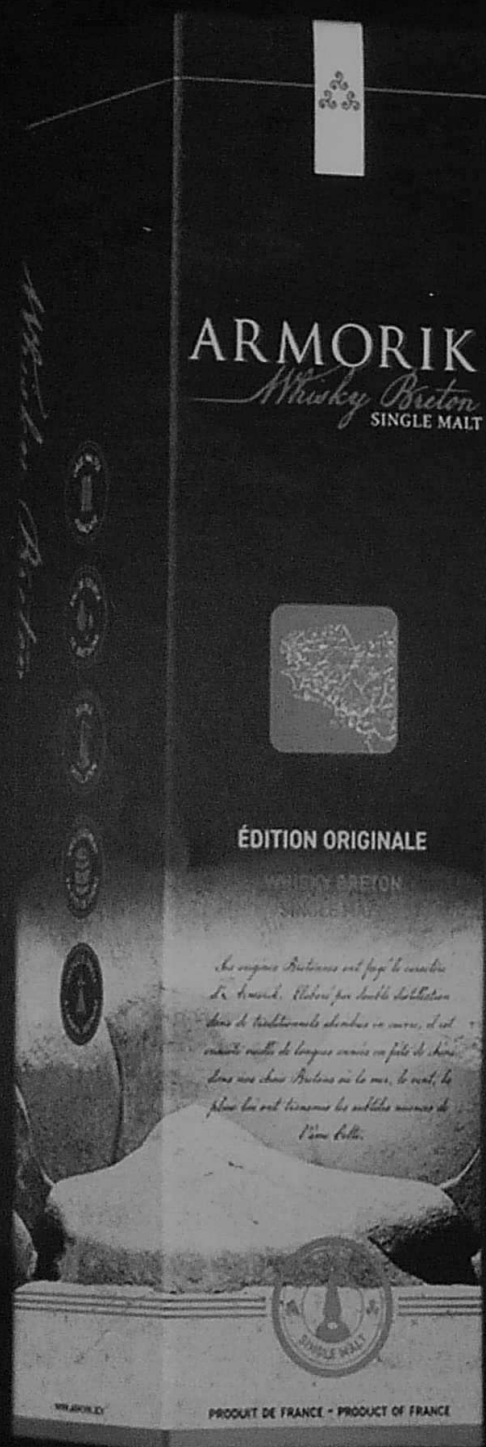
MUSIQUE

MUSIQUE

ARMORIK

Whisky Breton
SINGLE MALT

La référence du Whisky Breton single malt



NOUVEAU
PACKAGING



www.armorik.bzh

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION